

LE

SPORT UNIVERSEL

ILLUSTRÉ



AU CONCOURS HIPPIQUE DE CANNES.

M. ET M^{me} HENRI LECLERC FRANCHISSANT UNE HAIE DANS LES SAUTS PAR DEUX.

CHRONIQUE

DEVANT la pénurie toujours aussi grande des champs, les sportsmen, qui déplorait l'interruption hivernale du steeple-chasing, doivent ressentir moins de regrets. Quels que soient les effectifs, ils sont condamnés à s'effriter lorsque les terrains se raffermissent. Sport de printemps et d'automne, le jumping ne s'accommode ni des ardeurs de l'été, ni des glaces de l'hiver ; il a du mal à s'exercer par une simple sécheresse comme celle de ce mois. Aussi attend-on avec plus d'impatience que jamais la réouverture des courses plates, moins meurtrières et d'un autre intérêt. Elle est imminente : Saint-Cloud nous convie demain, et dimanche, avec son prix de cent mille francs, Nice groupera déjà des performers de bon ordre dès le lever de rideau.

A dire vrai, la semaine écoulée a été un peu plus satisfaisante que les précédentes, et il est fort probable que si, au lieu de courir tous les jours, nos sauteurs n'avaient tenu l'affiche comme d'ordinaire que trois fois dans la huitaine le sport aurait été très animé. Chaque réunion coûtant leurs jambes à cinq ou six chevaux, il est fatal que les concurrents se raréfient. Il est encore une autre raison d'abstention, c'est la façon dont est construit le programme d'Auteuil. Les handicaps, les courses à décharge et à surcharge y tiennent vraiment une place exagérée autant par leur nombre que par l'importance de leurs allocations. Il ne semble pas du tout que le but des rédacteurs du programme soit la recherche du meilleur cheval. Au contraire, on les sent dominés par le désir d'équilibrer perpétuellement les chances des animaux de l'ordre le plus varié. Cette tendance s'expliquait autrefois quand le steeple-chasing se recrutait dans un petit noyau de chevaux ; un animal supérieur pouvait tout glaner et faisait le vide autour de lui. Aujourd'hui la remonte est vaste, les chevaux de tête abondent, on n'a plus à redouter les cavaliers seuls du fait de la supériorité d'un animal. De grandes épreuves à poids pour âge, sans décharges ni surcharges, réuniraient de nombreux compétiteurs que l'incertitude accompagnerait jusqu'au poteau de départ. Ne trouvez-vous pas étrange qu'à Auteuil les steeple-chasers de quatre ans ne puissent vider entre eux, à armes égales, la question de suprématie ? Nul autre indice n'est plus démonstratif de l'esprit qui anime les rédacteurs. L'effet sur la régularité des courses en est des plus fâcheux. Il n'est pas de jour où l'on n'ait à suspecter la régularité d'une course modeste parce que le fait de se l'adjuger entraîne une surcharge dans une grosse épreuve imminente. On finit par admettre que certains concurrents « font le tour » en vue du prix Un Tel où ils sont admirablement placés.

Certains gros handicaps, le Prix du Président de la République en cette saison, le Prix de Montgomery à l'automne, faussent le sport pendant des semaines entières. On ne court plus pour décrocher une course mais un poids !

Je sais bien que les fonctionnaires chargés d'équilibrer la chance des chevaux sont payés pour se méfier, que certaines exhibitions vraiment trop désintéressées coûtent aussi cher qu'un effort loyal aux entraîneurs trop malins. Il n'empêche qu'un système d'épreuves dont le résultat est de pousser, disons le mot..., à la fraude, mérite d'être condamné.

Et c'est, en effet, au système, bien plus qu'aux entraîneurs coupables, qu'il faut s'en prendre. Car, la plupart du temps, un professionnel n'est amené à « chercher un poids » que, parce qu'après avoir couru loyalement auparavant, il s'est vu frustré par un concurrent moins scrupuleux qui a su déjouer la vigilance du handicapeur dans une occasion précédente. On se lasse, à la fin, d'être une victime, et l'on passe de l'autre côté de la barricade.

Comme, malgré tout, il est des propriétaires et des entraîneurs qui ne peuvent se plier à ces finasseries, ceux-là préfèrent s'abstenir. Après une ou deux courses destinées à apprendre le métier à leurs pensionnaires, ils les gardent sous le boisseau, attendant une occasion, c'est-à-dire le gros handicap où leur absence prolongée les a fait oublier.

Voilà pourquoi on voit si peu d'animaux dans les petites courses, qui semblent les plus faciles à gagner, tandis qu'on se précipite sur

les prix de 20.000 francs où la société, *a priori*, devrait représenter une sélection.

Du fait qu'à Auteuil, dimanche, les deux prix de 20.000 francs avaient réuni le plus grand nombre de partants, il ne faut donc pas conclure que les chevaux d'ordre sont plus abondants que les utilités ; il faut simplement poser en principe qu'en courses à obstacles il n'est pas plus difficile de gagner un gros prix qu'un petit, tout le monde le sait et s'y emploie.

Dans le Prix Finot notamment, une des rares épreuves du sport illégitime où les engagements se font plus d'un an à l'avance, on trouvera prohibitifs les poids imposés à Galafron et à Ultimatum, par exemple. Les deux dead heaters du Grand Prix de Nice méritaient évidemment une surcharge, mais, étant donné que le Prix Finot doit s'adresser à l'élite de la jeune génération, un écart de 21 livres du haut en bas de l'échelle est évidemment excessif. Ni l'un ni l'autre n'ont jamais été en posture de gagner du reste. Et jusqu'au dernier moment on a pu croire au succès d'un animal dont une place de quatrième était le plus clair du bagage.

C'est sur le poteau même que Rosely est venu le régler dans un joli rush. Espérons que cette fois le fils de Le Hardy, qui avait gagné la première manche de ce Biennal en novembre, en conservera le bénéfice. On se souvient qu'il fut distancé pour cause de doping. Il ne semble pas que sans drogue il coure moins bien qu'avec drogue. C'est une constatation que nous avons eu l'occasion de faire dans toutes les circonstances analogues. Et cela ne contribue pas peu à notre scepticisme.

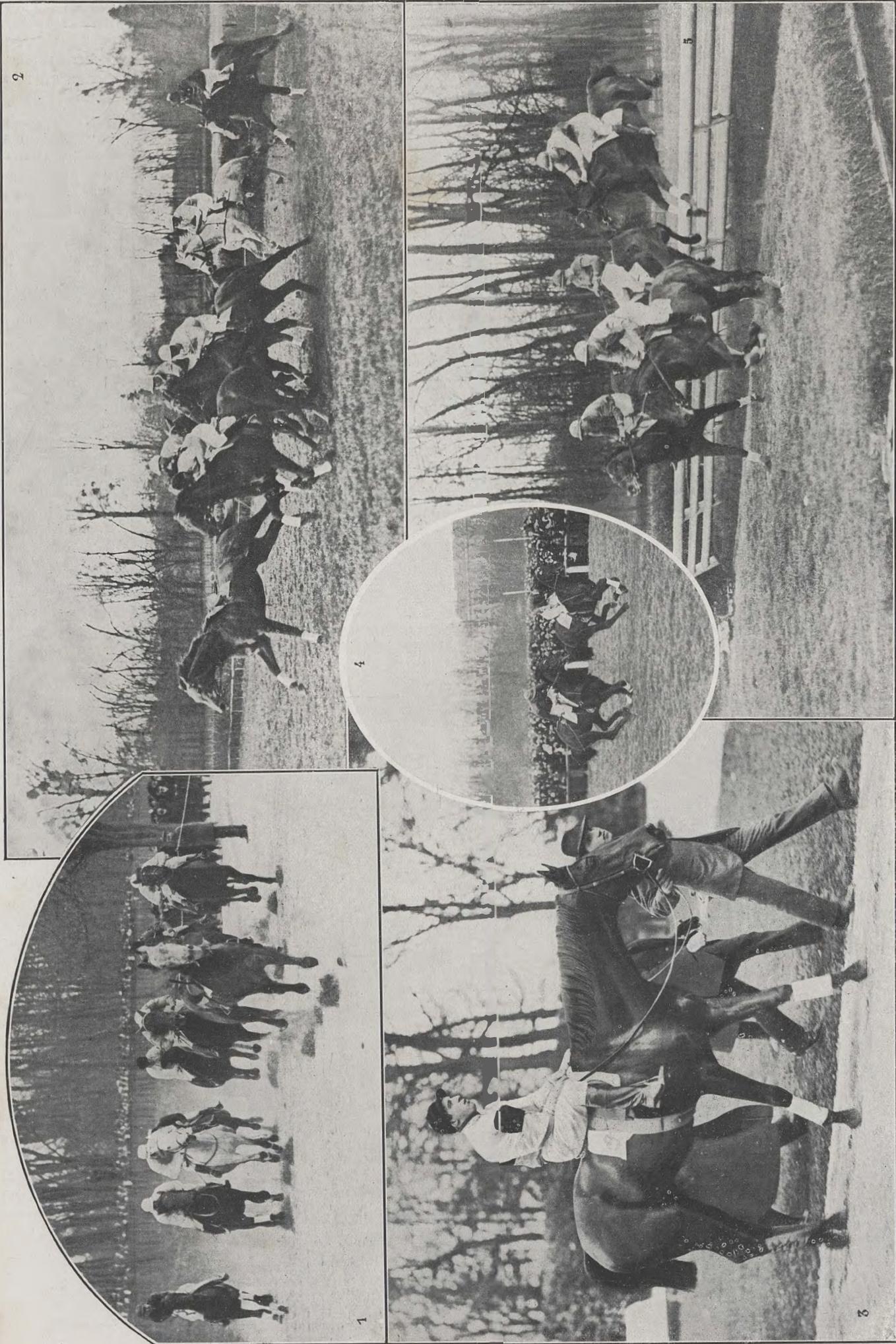
Ce Rosely semble d'ailleurs assagi, il saute avec plus de calme sinon beaucoup plus de sûreté, car ses aplombs défectueux le gênent certainement ; il ne doit pas rester sur ce succès. Ce n'est pourtant pas un type de steeple-chaser. Et sous le rapport du modèle, on doit lui préférer nettement un autre des lauréats de l'an dernier dont la rentrée victorieuse a été très applaudie. Il s'agit d'Inquisitif, qui s'est adjugé dans un excellent style le prix de série sur Marteau. Encore très gros, le fils de Chardonneret a fini ses 4.500 mètres avec la plus grande énergie en cheval de grand fond ; c'est un compétiteur sérieux au Grand Steeple-Chase. Très près de terre, couvrant beaucoup de terrain, avec du coffre et des membres, il est établi en hunter ; c'est un beau et bon cheval.

Avec ce fils de Chardonneret, Galafron, Ultimatum, Rosely, Faustine, Duc de Dantzig, Bokhar'io, Marteau, etc., la jeune génération est fortement armée. Nous avons pu en juger dans le Prix du Printemps, course de haies handicap, où trois quatre ans se heurtaient à quelques vieux chevaux de bon ordre ; cette riche épreuve est bien échue à un vieux, Ismen, assez bien placé au poids ; mais il a dû, pour une bonne part, sa victoire à une bousculade, dont seul il est sorti indemne. Sans cela il aurait été très fortement menacé par les deux quatre ans restés debout : Duc de Dantzig et Bravissimo ; la performance du premier nommé vaut surtout d'être relatée, car il rendait du poids à son aîné.

A part cela, ce qu'il faut surtout retenir, ce sont les succès répétés des chevaux d'origine américaine. Shannon II, Puggins, nés de l'autre côté de l'Atlantique ; Hexagon et Beni Mered, importés dans le ventre de leur mère, ont triomphé après tant d'autres comme pour protester contre l'ostracisme dont on a frappé leur sang, en courses plates seulement, c'est vrai ; car en obstacles, comme il n'est pas nécessaire d'être inscrit au Stud Book, la carrière leur restera ouverte. Ils paraissent décidés à s'y tailler une belle place. Et ma foi, en toute justice, il convient de ne pas trop le regretter : d'abord parce qu'ils renforcent des champs trop maigres et aussi parce que les spécimens que nous avons vus sont, en général, fort bien établis, bâtis en force, aptes à faire de magnifiques étalons de croisement.

Mais, au fait, l'Administration des Haras va être liée par les décisions de la Commission du Stud Book ! Elle devra passer à côté des Gold Blade, des Shannon, des Beni Mered, sans les prendre ! Avouez que ce sera fâcheux.

J. R.



AUTEUIL, 9 MARS. — 1. LE GRAND PRIX DU PRINTEMPS A LA SORTIE DE L'ALLÉE DES FORTIFICATIONS. BEN Y GLOË, DÉMONTÉ, MÈNE DEVANT DUC DE DANTZIG, SAINT AURAN, BRAVISSIMO ET SULPICE. — 2. LE GRAND PRIX DU PRINTEMPS A LA DERNIÈRE HAIE. ISMEN PREND L'AVANTAGE, TANDIS QUE BEN Y GLOË, DÉMONTÉ, GÈNE DUC DE DANTZIG, BRAVISSIMO ET SULPICE
 3. ISMEN (R. SAUVAL), CHEVAL BAI, NÉ EN 1908, P. R. EX VOTO ET IRLANDE, APPARTENANT A M. THIBAUT CAIIN, GAGNANT DU GRAND PRIX DU TRINTEMPS
 4. L'ARRIVÉE DU PRIX FINOT. ROSELY BAT CARROUSFL. — 5. LE SAUT DU BROOK DANS LE PRIX FINOT. JEUNE SYRIEN ET CARROUSEL PRÉCÈDENT ROSELY ET LUTTEUSE

NOS GRAVURES

La dernière réunion dominicale d'Auteuil, au programme de laquelle figuraient le Prix Finot et le Grand Prix du Printemps, avait attiré un très nombreux public.

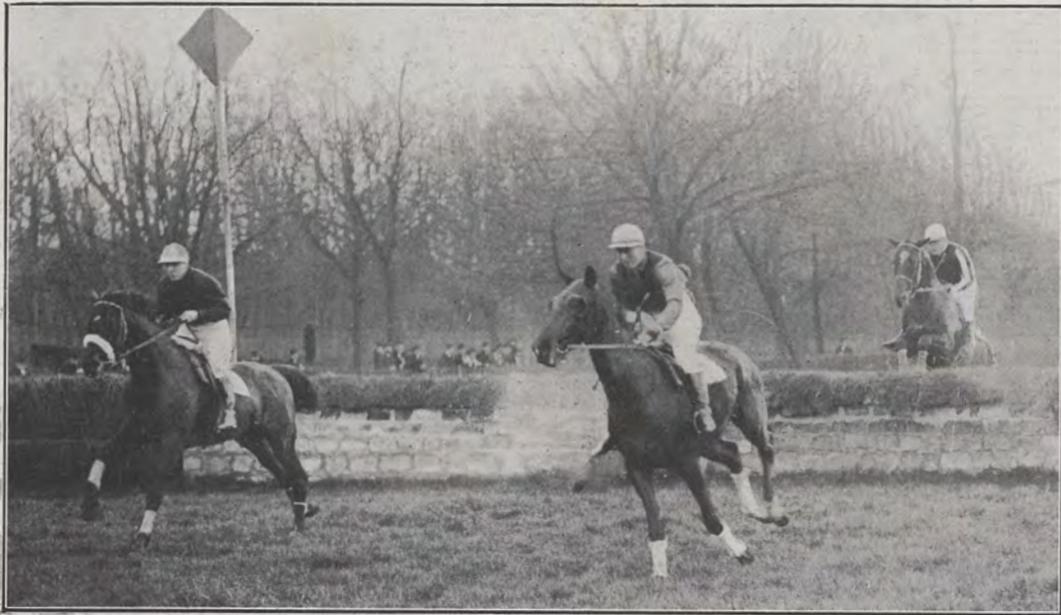
Le PRIX FINOT (steeple-chase, 3.500 mètres), qui mettait aux prises les deux vainqueurs du Grand Prix de Nice, Galafron et Ultimatum, se termina par la difficile victoire de Rosely qui, retrouvant sa forme passée, s'assurait, après une jolie lutte, la première place, précédant d'une courte encolure Carrousel que Galafron suivait à six longueurs.

Le GRAND PRIX DU PRINTEMPS (haies, 3.800 mètres), qui réunissait 11 concurrents, fut malheureusement contrarié par de nombreux incidents qui ont anni-

hilé la chance de quelques-uns des concurrents. Après un violent écart de Sulpice qui désagrégait une première fois le peloton, Ben y Gloé culbutait et continuant désarçonné causait, à la dernière haie, une bousculade quasi-générale à laquelle échappait pourtant le favori Ismen qui, débarrassé de ce fait de ses concurrents les plus directs, gagnait le poteau sans être inquiété, et l'emportait aisément de trois longueurs devant Sulpice, Roitelet IV et Duc de Dantzig.

Le PRIX DE CLAIREFONTAINE (steeple-chase, 4.500 mètres), enfin qui précédait à ces deux épreuves, servit de rentrée à Inquisitif qui, confirmant le mérite dont il avait fait preuve en fin de saison, l'emporta nettement de trois quarts de longueur devant Marteau II et Sansovino qui partait favori.

Le cheval du baron La Caze, dont nous reproduisons ci-dessous la photographie, semble appelé à tenir l'un des premiers rôles dans les grandes épreuves de la saison.

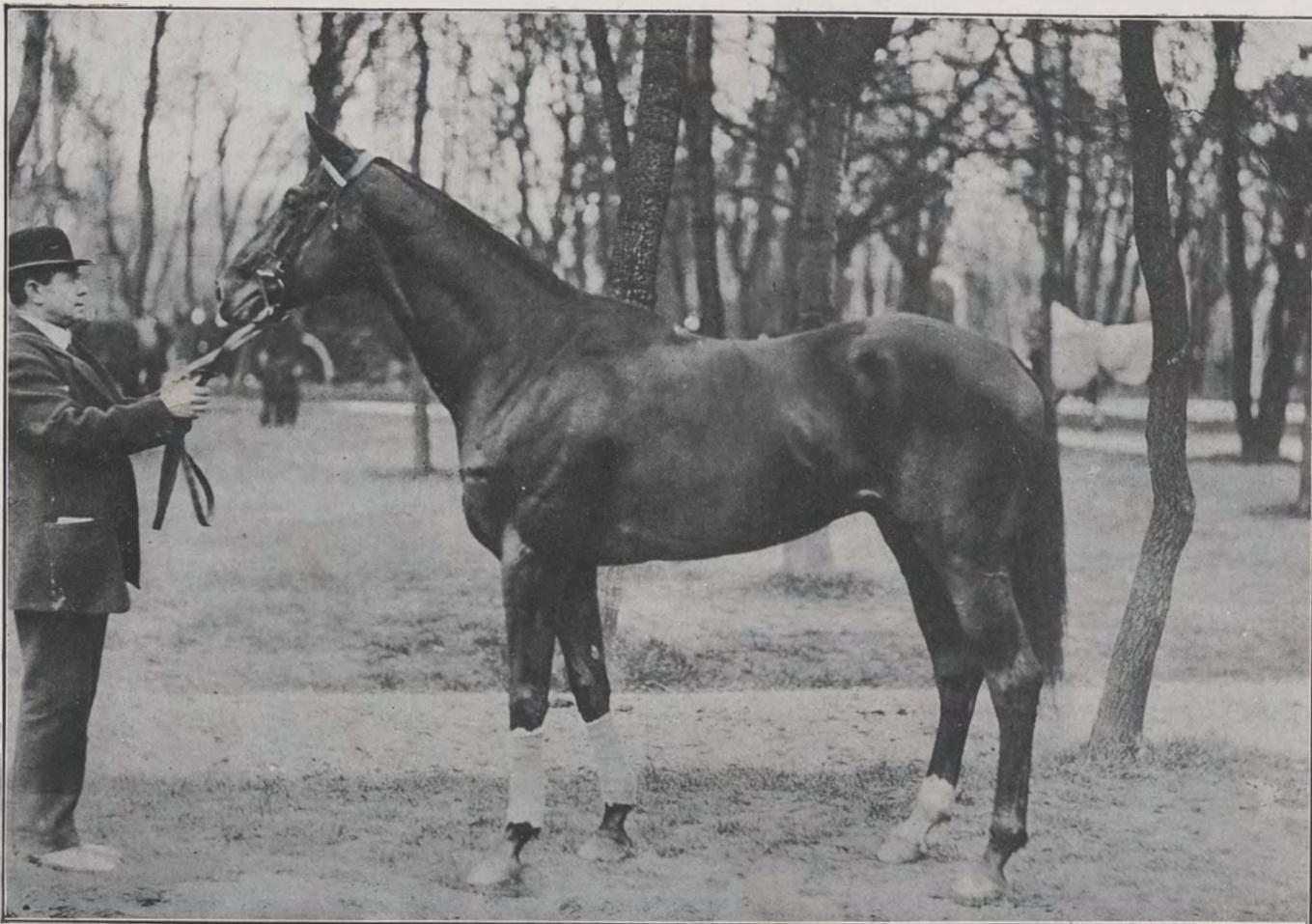


Port au Prince

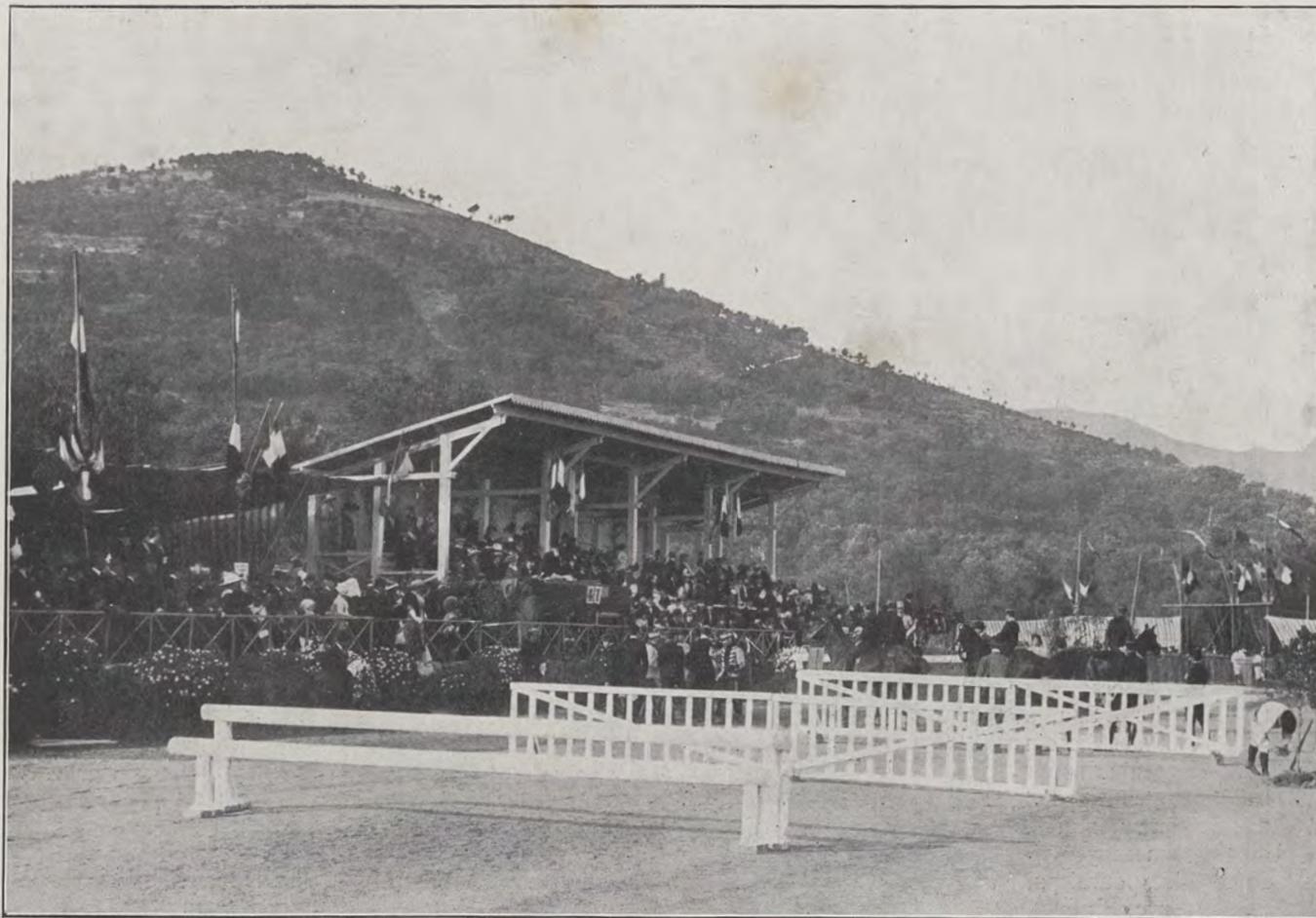
Marteau II

Inquisitif

AUTEUIL, 9 MARS. — LE SAUT DU MUR DANS LE PRIX DE CLAIREFONTAINE



INQUISITIF, POULAIN BAI, NÉ EN 1909, PAR CHARDONNERET ET INDISCRÈTE, APPARTENANT AU BARON L. LA CAZE GAGNANT DU PRIX DE CLAIREFONTAINE



LES TRIBUNES ET LA PISTE DU CONCOURS HIPPIQUE DE CAP MARTIN



VAMPIRE, MONTÉ PAR LE LIEUTENANT DU PERIER DE LARSAN
GAGNANT DU PRIX DES RÉGIMENTS A CAP MARTIN,
AU SAUT DU BROOK

Les Concours Hippiques de la Côte d'Azur

LE Cap Martin et Cannes viennent d'organiser tour à tour deux grands concours hippiques qui, favorisés par le beau temps, remportèrent un complet succès auprès des nombreux sportsmen hivernant sur notre Côte d'Azur.

Le Concours Hippique du Cap Martin, organisé du 16 au 23 février dernier, sur l'hippodrome du Cap Martin, fut particulièrement réussi et mit aux prises les représentants des écuries Lemoine, Jonquères d'Oriola, Horment, du Perrier de Larsan, Angla, etc., etc.

M. J. Lemoine fut un des grands vainqueurs de ce Concours, remportant le Prix de Monte-Carlo avec Velleda et l'Epreuve de Puissance avec As de Cœur. Le lieutenant du Perrier de Larsan s'adjugeait, d'autre part, les deux grandes épreuves militaires : le Prix des Régiments et la Coupe Militaire avec Vampire.

Le Concours Hippique de Cannes, disputé du 2 au 11 mars et doté de 33.000 francs de prix, ne réunit pas moins de 117 engagements (51 civils, 66 militaires), ce qui démontre clairement son succès. La qualité ne le cédait, du reste, en rien au nombre, et la présence des écuries J. Potin, Leclerc, J. Brodin, de Rovira, Marone, W. Winans, Vincens-Bouguereau, Horment, nous assura toute une série de passionnantes épreuves.

M. H. Leclerc fut le grand triomphateur du Concours et s'assura toutes les grandes épreuves : le Grand Prix de la Ville de Cannes avec Psyché, le Prix du Casino avec Bluc Moon, le Prix des Hôtelières avec Titania. Plusieurs épreuves réservées aux dames nous prouvèrent la valeur et l'intrépidité des deux excellentes amazones, Mme H. Leclerc et Mme Goldschmidt. Suivant l'exemple de son mari, Mme H. Leclerc s'adjugea les premières places dans le Grand Prix des Dames et le Prix des Dames avec Brown Owl, et remporta avec M. Rappi la première place des sauts par deux.

Terminons ce rapide exposé sur le Concours de Cannes en signalant la victoire d'Abricot Noir, au capitaine Tondu, dans la Coupe d'honneur militaire.

La Note de Style dans les Épreuves de Concours

(Suite et fin)

LE public demande des résultats palpables et probants. On peut aisément les obtenir par des épreuves bien appropriées aux divers buts proposés.

Il est facile de varier et d'accentuer les difficultés d'un parcours d'obstacles de façon à mettre nettement en évidence le degré d'instruction et les qualités des cavaliers.

Par la forme d'un parcours, la diversité et la multiplicité des obstacles, il est possible d'arriver à un classement très exact, sans qu'il y ait lieu de faire intervenir une note de style ou de tracer une courbe indicatrice de la manière de monter des cavaliers.

A Pau, à Vittel, à Biarritz, à Spa, à Saint-Sébastien, etc., point n'est besoin d'instituer un Prix de Meggenhorn pour juger de la virtuosité des gentlemen et du degré d'aptitude de leurs montures.

La position constitue un moyen visant à un but : le résultat, fourni par le classement dans l'épreuve.

Il ne nous viendrait, certes, pas à l'idée de porter la plus légère atteinte au prestige de l'École de Saumur, dont la réputation est mondiale. Toutefois, on a été un peu surpris d'entendre un des représentants les plus autorisés de cette célèbre académie déclarer que nos brillants vainqueurs de Coupes ou de prix militaires ont adopté une position « qui est celle dans laquelle se place involontairement tout homme que l'on met pour la première fois sur un cheval ».

Leur position avant, pendant et après le saut est, je le répète, la conséquence naturelle et logique des conditions du classement

(taquets) et de la disposition de ces obstacles artificiels sur des espaces restreints, dans des épreuves où l'on fait intervenir le facteur vitesse. Cette position expérimentale est le plus souvent instinctive et pratique; dans tous les cas, les succès remportés par ceux qui l'ont adoptée constituent en sa faveur un argument plutôt décisif.

La bonne position n'est-elle pas celle qui permet au cavalier d'obtenir de sa monture l'ouvrage le meilleur avec le minimum de gêne et d'efforts?

Cette attitude devant forcément se modifier suivant l'allure du cheval, l'importance et le nombre des obstacles, l'effort plus ou moins répété imposé à l'animal et les réactions qui en résultent.

L'épreuve de Concours Hippique devrait toujours être conçue dans un esprit cavalier et sportif; les conditions du programme élaborées dans le but de fournir un classement donnant l'indication nette de l'aptitude tout en marquant, à un certain degré, la qualité.

A cette sorte d'épreuve, il faut une conclusion : elle est imposée par la victoire entre concurrents luttant les uns contre les autres dans des conditions identiques.

Cette victoire donne la preuve mathématique de la valeur des cavaliers, sans qu'il soit nécessaire de faire intervenir le facteur « manière ou style »; ses éléments d'appréciation sont trop variables et trop fragiles; ils s'imposent difficilement aux intéressés comme au public.

Dans tous les genres de sports : Escrime, Boxe, Courses, Lutte, Tennis, Tir... etc., on s'incline devant le résultat du classement fourni par l'épreuve.

On peut, il est vrai, l'estimer plus brillant s'il a donné lieu à une agréable et heureuse mise en évidence de la manière ou de la méthode; mais elle doit, selon nous, être envisagée accessoirement, et non pas comme l'indication d'un but à atteindre.

Prétendre qu'un bon cavalier doit demeurer correct dans tous les genres de parcours à gros obstacles copiés de la nature serait aussi faux que d'affirmer que son renom se trouverait amoindri parce qu'il aurait été victime d'une ou plusieurs chutes au cours d'une chasse ou d'un drag en Angleterre, à Pau ou à Biarritz.

Bien plus, nous n'hésiterons pas à affirmer que sous une succession de très durs obstacles, tels ceux du Concours de Pau, il est à peu près impossible à un cavalier, si réputé soit-il, de se murer dans une position académique. Dans ce genre de parcours, les meilleurs sauteurs commettent de grosses fautes qui ont leur répercussion

sur l'équilibre du cavalier; ce dernier devant, même au prix d'inévitables déplacements, s'efforcer de bien guider sa monture, de la

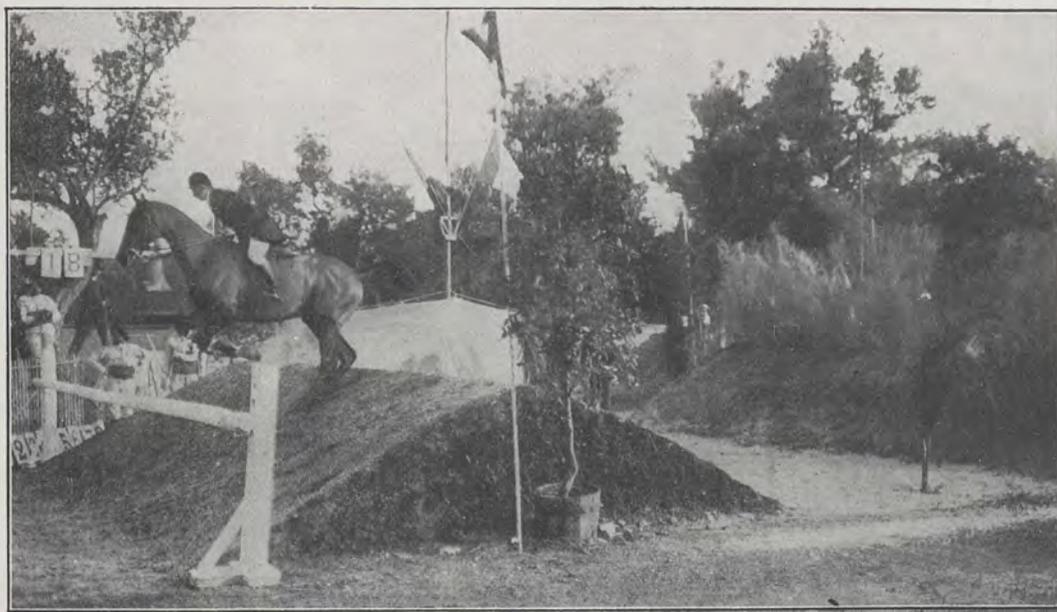
soutenir et de la stimuler par un très actif emploi des aides, tout en lui laissant la libre disposition de sa tête et de son encolure.

Dans de telles conditions, les cavaliers ne peuvent ni ne doivent tendre au maintien strict d'une attitude déterminée. L'imprévu d'une foule de circonstances indépendantes de leur volonté fait varier à l'infini le facteur position, rendant impossible cette heureuse harmonie qui résume la correction.

Quand on éprouve l'ultime satisfaction] d'aborder à



ABRICOT, MONTÉ PAR LE CAPITAINE TONDU
DANS LE PRIX DE SAINT-HUBERT (MILITARY), PARCOURS
DE CHASSE, A CAP MARTIN



IGNIS ARDENS, MONTÉ PAR M. HORMENT, FRANCHISSANT LE DOUBLE TALUS
DANS LE PRIX DE MONTE-CARLO A CAP MARTIN

bonne allure certains de ces fameux talus couverts de la région paloise, aucun cavalier avisé ne sera tenté de sacrifier à la rectitude de sa position. Elle aura forcément été favorable, donc pratique, si le cheval ne s'est pas trouvé trop gêné dans toutes les phases de ses efforts successifs.

— Quelle légitime satisfaction l'on ressentira en voyant le sauteur calme, adroit et puissant repartir allégrement après le passage de quelque formidable jump.

A notre humble avis, pourvu qu'un cavalier soit bien dans le fond de sa selle avec une assiette indépendante de tous les mouvements du ouste — donc, très solide — juste et avisé dans ses aides, vigoureux, hardi et de sang-froid, il réussira avec tous les genres de chevaux sur toutes les sortes d'obstacles, et cela quelle que puisse être sa position.

Nous en concluons que la position est un facteur tout à fait secondaire pour l'épreuve de Concours.

Il est bien évident qu'un écuyer du cadre doit, en toutes circonstances, s'appliquer à la recherche et au maintien d'une position académique. Il est tenu de tout lui sacrifier afin d'incarner la correction aux regards du public.

Noblesse oblige : sous l'uniforme, un instructeur ne peut oublier qu'il représente les admirables traditions de notre belle équitation française.

Mais, il n'y aurait pas lieu de pousser l'exagération de l'esprit Saumur jusqu'à prétendre imposer, pour l'équitation d'obstacles du genre cross-country, ces attitudes guindées et ultra-correctes d'une reprise d'école ou d'un manège paré.

Ce n'est certes pas en supprimant l'élément vitesse pour le classement des épreuves de concours et en imposant aux cavaliers telle ou telle position que l'on parviendra, comme d'aucuns l'énoncent, « à former des hommes audacieux, entreprenants, capables de conserver ces qualités d'entrain et d'allant ».

Laissons donc à Lucerne son Prix de Meggenhorn et souhaitons plutôt de voir les Sociétés de Concours Hippiques évoluant, avec une progression raisonnée, dans le sens des épreuves d'extérieur, pouvant seules mettre absolument et sûrement en évidence les moyens du cavalier et les aptitudes naturelles du sauteur.

Pour ces parcours, il faut des chevaux très puissants et bien équilibrés, doux, adroits et sûrs, bien en muscles, très en souffle; donc bien entraînés. — Les concurrents ont besoin de sang-froid, de souplesse, de liant, de décision et de vigueur.

Les gros obstacles naturels forment le cavalier et développent vite chez lui des qualités qui en feront un homme d'extérieur bon sur tous les terrains coupés de jumps variés.

Au lieu « de récompenser la docilité des bons élèves, tâchons « d'encourager l'esprit combatif et ardent, efforçons-nous de mettre

« en valeur les cavaliers ayant du « tempérament et « de la personnalité. »

Que les Sociétés de Concours apportent plus de variété dans la forme de leurs épreuves et autant que possible dans le modèle et la disposition des obstacles.

Qu'elles daignent enfin supprimer radicalement tous les genres de taquets, en nous offrant désormais le spectacle d'épreuves sportives utilitaires, consacrant les aptitudes naturelles et marquant, à un certain degré, la qualité.

Plus de ces pénibles exhibitions de vieux routiers mécanisés, d'invalides ayant depuis longtemps droit à la retraite; incapables, pour la

plupart, d'être utilisés pratiquement en terrain accidenté ou à travers pays. Stimulés par les difficultés d'épreuves bien appropriées, nos officiers, si naturellement doués au point de vue de l'équitation, sauront vite reprendre le rang qu'ils s'étaient assuré, il y a quelques années, dans les compétitions internationales: « classés les premiers partout, imbattus et imbattables ».

GÉRARD D'HAVRINCOURT.

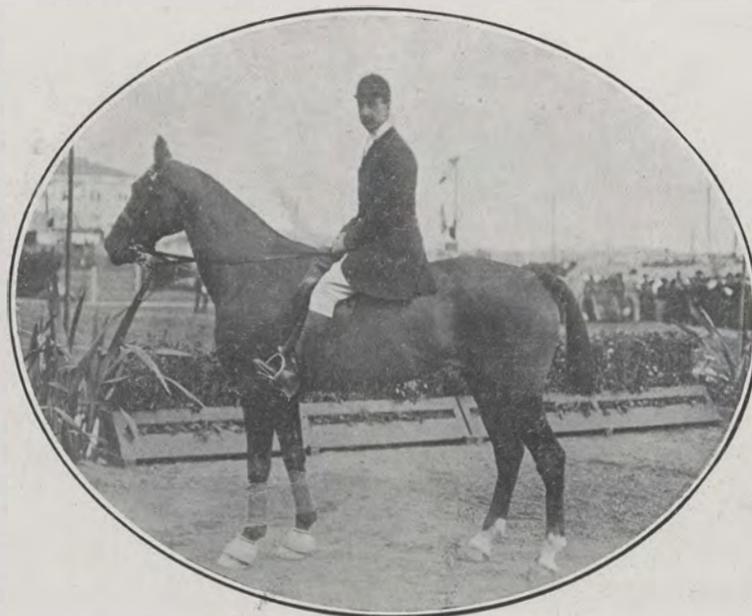
Une Fête équestre au Grand Palais

L'Union des Sociétés d'Équitation militaire annonce pour le 30 mars prochain, au Grand Palais, une grande fête équestre qui semble devoir remporter un complet succès.

Nous relevons au programme une reprise de manège par 12 officiers de l'armée active, la présentation du vainqueur du Raid militaire organisé par cette fédération, 325 kilomètres, et les finales de la Coupe du Sabre à cheval, qui nous permettront de voir des combats à cheval sabre contre sabre et sabre contre lance.



M. ET M^{me} GOLDSCHMIDT, CLASSÉS SECONDS DANS LES SAUTS PAR DEUX
AU CONCOURS HIPPIQUE DE CANNES



ITANIA, A M. H. LECLERC, GAGNANTE DU PRIX DES HOTELIERS
AU CONCOURS HIPPIQUE DE CANNES



LA COUR D'ÉBATS DU CHENIL MÉTAYER

LES PROFESSIONNELS DU CHIEN D'ARRÊT

MÉTAYER PÈRE ET FILS

C'est une raison sociale ; la maison ne date pas d'hier. Aussi longtemps qu'il y a eu des chiens d'arrêt et qu'on les a dressés et présentés, on a vu Métayer père sur les terrains de concours. Depuis quelques années il a cessé les déplacements, laissant à son fils Gustave le soin de soutenir l'honneur du nom ; mais comme il n'a pas abandonné complètement la direction du chenil, il peut revendiquer sa part dans les succès obtenus par ce dernier.

Tout dresseur qui se respecte a débuté dans le métier de garde : Métayer père l'a toujours été et l'est encore, Métayer fils ne pouvait faire moins.

Depuis vingt-sept ans ou plus, le premier remplit les fonctions de chef sur la chasse de Magni-

tot, aux environs de Magny-en-Vexin, dans cette région pittoresque où l'on rencontre de si beaux domaines cynégétiques. Il a acquis dans le pays une réputation professionnelle que l'on se plaît à citer aux jeunes comme un encouragement et aussi comme un exemple.

Mais la garderie, aussi consciencieusement qu'elle est conduite et justement parce qu'elle l'est consciencieusement, laisse des loisirs. Que faire pour un garde quand il n'a rien à faire, sinon glisser doucement vers cette occupation indiquée, vers le chien et son emploi ? Métayer père, d'ailleurs, avait, en plusieurs de ses contemporains, des adversaires qui devaient stimuler son ardeur : les Thibault père, les Ludovic Ridet sont de l'époque de ses débuts, comme d'ailleurs



MM. MÉTAYER PÈRE ET FILS ET LEURS CHIENS D'ÉLEVAGE

de l'époque des débuts des épreuves en campagne elles-mêmes. On les vit aux grandes réunions où le sport prit naissance en France et où l'amateurisme anglais pouvait encore traverser la Manche afin de nous ravir les premières places, mais aussi pour nous donner d'utiles leçons. Métayer père avait des yeux : il regarda ; un cerveau : il comprit ; une volonté : il travailla. Comme il n'est pas de plaisir sans peine, il n'est pas non plus de labeur qui ne procure une satisfaction. Métayer eut celle de voir ses élèves triompher à l'égal des autres et c'est parmi ses souvenirs celui qui est le plus émouvant. Les vieux amateurs, ceux qui hochent la tête en rappelant ce qu'ils ont vu, et qu'ils regrettent, citent le nom de Métayer parmi les meilleurs qu'ils connurent. Leurs regrets s'accroissent de celui de ne plus suivre, sur les terrains officiels, l'homme qui fut jeune homme avec eux.

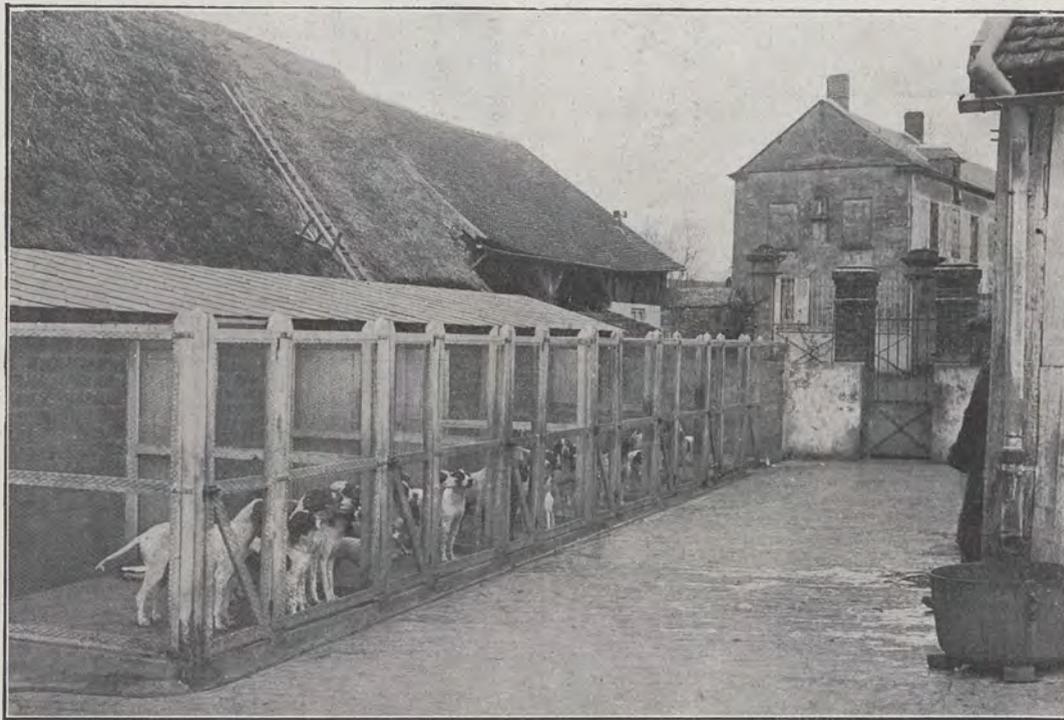
Le père Métayer, comme nous l'appelons familièrement, est un sage. Il se dit que les dresseurs de la génération nouvelle sont des gaillards dont les jambes sont légères, l'audace grande et les désirs nombreux, qu'il serait peut-être téméraire de soutenir contre eux la lutte et, qu'au demeurant, il avait fait sa part et méritait le repos. Et puis, n'avait-il pas un fils à qui le métier plaisait, qui portait son nom honorablement déjà et pouvait le porter glorieusement ? Il lui passa la main en restant dans la coulisse. C'est ainsi que Métayer fils débuta. Il est aujourd'hui considéré comme un de nos meilleurs dresseurs de chasse pratique. Bien que possédant le feu sacré, ce qui n'est pas suffisant pour bien faire, Métayer fils a été particulièrement favorisé. Alors que beaucoup sont obligés de se faire eux-mêmes, à la longue et par tâtonnements, il eut à sa disposition, immédiatement et continuellement, le plus habile et le plus bienveillant des professeurs. Mais aussi — il serait injuste de ne pas le dire — quelle docilité chez l'élève, quel désir de bien faire, quelle volonté d'arriver.

De cette collaboration entre maître et disciple devaient naître les plus heureux résultats. On le vit bien.

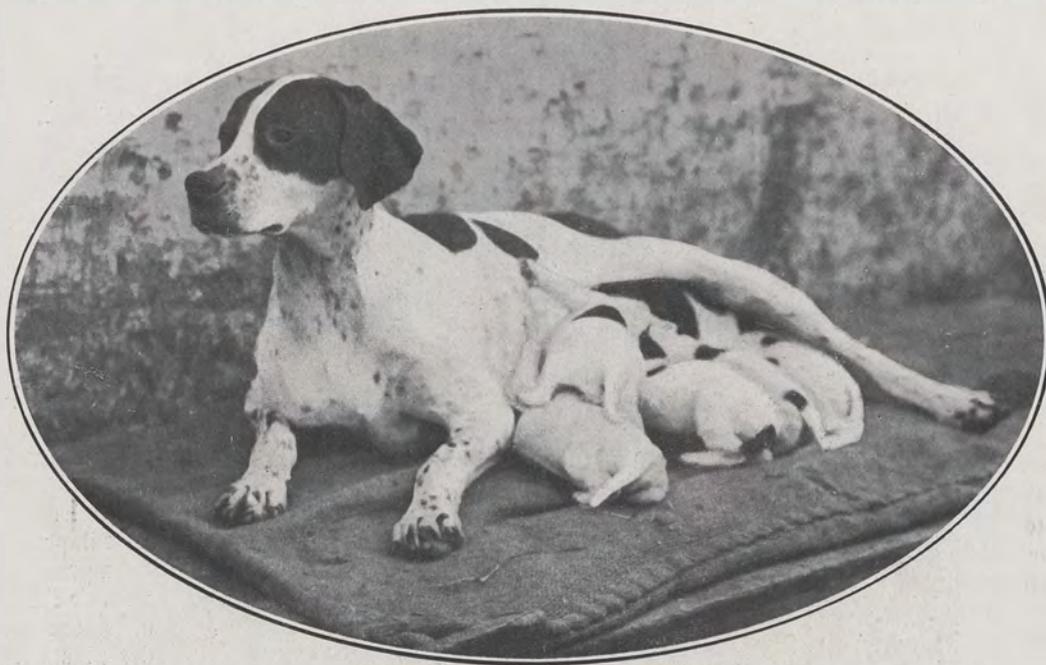
Dès son premier concours, Métayer fils séduisit le public par la façon naturellement aisée dont il conduisait les chiens confiés à lui. Aucune hésitation, aucune contrainte, mais des gestes sûrs, on sentait l'homme habitué au chien. Le spectacle était réconfortant.

Hélas, le plus brillant tableau n'est pas sans défaut. Le plus apparent dans celui qu'offrait Métayer fils, le seul d'ailleurs, était les chiens qu'il présentait : il débuta avec des braques Dupuy. Il tenait ce défaut de son père. Est-ce du Poitou, où il fut garde pendant longtemps, qu'il ramena cette bizarre passion, est-ce d'ailleurs ? On ne sait pas. Mais le père Métayer avait la passion de ces grands chiens effilés d'un bout à l'autre, aux allures ralenties et au nez problématique. On ne pouvait comprendre qu'un homme aussi sensé, un chasseur aussi ardent regardât avec attendrissement d'aussi peu intéressants ani-

maux. Mais les passions s'expliquent-elles ? Le père sut la transmettre au fils. Elle ne devait heureusement pas s'implanter chez ce dernier. Il reconnut vite qu'il pouvait faire davantage et s'y employa. Les chiens anglais, aujourd'hui, occupent beaucoup plus son attention et, ce qui est mieux, c'est qu'il a réussi à faire entendre raison à son père qui ne jure plus maintenant que par le pointer. C'est au Mesnil, à deux heures de Magny-en-Vexin, que sont établis le chenil et l'entraînement. Le Mesnil est un hameau d'une demi-douzaine de feux qui semble avoir été bâti pour faire le bonheur d'un dresseur. Là, aucune crainte de gêner les voisins ou d'être gêné par eux, on est chez soi entièrement. Métayer a su tirer profit de cette situation exceptionnelle pour aménager un établissement auquel il n'y a rien à reprocher. Il vient de le faire transformer totalement et reconstruire en partie et, comme on pense, il a su éviter les inconvénients que l'expérience lui avait ap-



VUE GÉNÉRALE DU CHENIL MÉTAYER



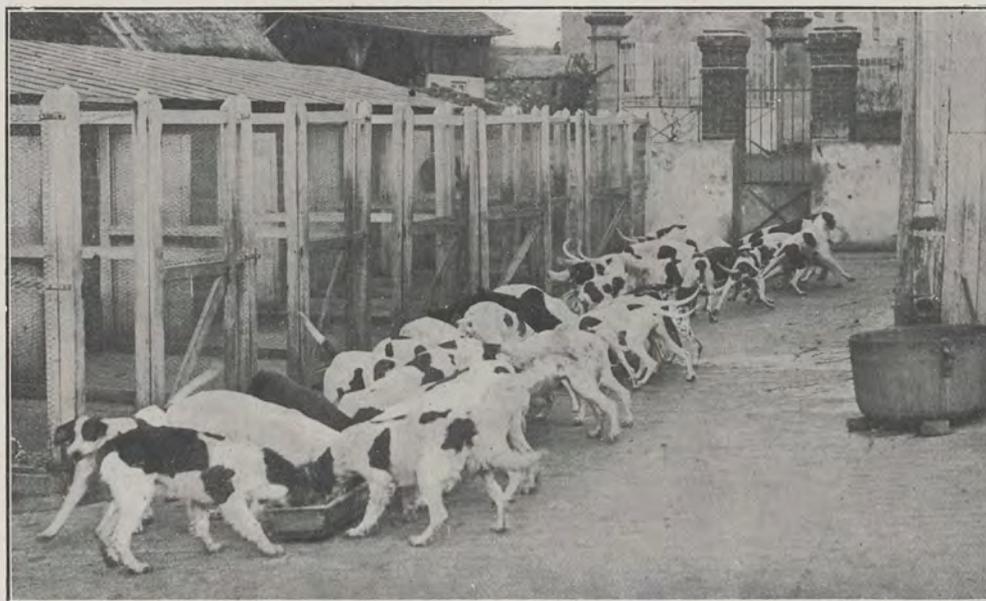
KISS, CHIENNE POINTER, ET SA PORTÉE

pris à connaître aussi bien que ceux remarqués ailleurs dans ses visites et ses promenades.

L'installation comprend deux parties principales : le grand et le petit chenil ; le premier est destiné à abriter tous les pensionnaires et les élèves ; le second est réservé aux chiens délicats, aux chiennes en folie et à tous les sujets en observation. Eloignés l'un de l'autre, cachés l'un à l'autre, ils forment deux départements tout à fait distincts, sans pour cela que leur disposition leur permette d'échapper un instant à la surveillance du maître lui-même.

Propriétaire des bâtiments et du sol, ayant pu s'agrandir suffisamment de tous côtés, Métayer n'a pas ménagé l'espace. La cour de son chenil est vaste, l'ébat l'est davantage. La construction est bonne et solide, parfaitement comprise. Si, pour le particulier, le bois est préférable à tous les autres matériaux qu'offre le commerce, il faut, pour un professionnel, qui souvent compte une centaine de pensionnaires chez lui, avoir recours à une installation plus solide, plus résistante et d'un nettoyage plus rapide et plus facile. Ce dernier, qui a besoin d'être plus complet et plus fréquent, exigerait beaucoup trop de temps s'il était aussi compliqué. C'est de l'aménagement intérieur que dépend sa simplification. Chez Métayer, tout a été parfaitement compris : l'orientation, les courants d'air, l'ombrage, rien n'a été oublié ou négligé ; une foule de détails indique le souci de protéger les chiens contre tout désagrément et le désir de les loger et de les entretenir le mieux possible.

Mais un chenil, si bien installé qu'il soit, serait incomplet s'il n'était environné par un terrain d'entraînement réalisant lui-même certaines conditions. La prairie qui entoure le Mesnil, les bois qui le surmontent sont à l'abri de toute critique. Quand Métayer sort de



L'HEURE DE LA SOUPE

chez lui, que le vent soit au nord ou au sud, il peut marcher droit devant lui pendant six kilomètres, sans que personne puisse venir lui faire une observation. Voilà pour l'étendue. Un gibier abondant peuple ces espaces. Perdrix et lièvres y vivent nombreux, le pays ne connaît pas de destructeurs, il n'est parcouru que par des chasseurs. Au bois, faisans et lapins se rencontrent fréquemment, formant ainsi l'ensemble le plus complet que puisse désirer un dressur.

JACQUES LUSSIGNY.

CHASSES ET CHASSES A COURRE

De leur repeuplement et de la reproduction du gibier

J'AI écrit que de tous les faisans de chasse, les races de croisement les plus connues et donnant les faisans les plus prolifiques étaient : le *Torquatus*, le *Versicolore* et le *Mongol*. J'ajoute que de ces trois races, le faisan de Mongolie mérite toute l'attention des possesseurs de chasses, parce que le *Mongol*, croisé avec le *commun*, donne les produits les plus vigoureux, s'élevant sans soins ni agencements spéciaux.

Je ne m'attarderai pas à décrire la couleur, ni la caractéristique du plumage de chacune de ces races, car ce que le chasseur recherche dans le gibier de chasse, c'est moins l'éclat et la beauté de sa robe, que la qualité de sa chair et la puissance de sa fécondité.

Le gros gibier pour chasses à courre provient, lui aussi, des forêts de Bohême et de Hongrie, tels les chevreuils, les cerfs, les daims mouchetés, les grands-ducs et les coqs de bruyère.

Les canards sauvages proviennent de préférence de « The Winchester Game Farm », Angleterre. Cette ferme à gibier est un modèle du genre. Elle s'étend sur 300 hectares spécialement agencés pour l'élevage intensif.

Une sélection est faite entre tous les reproducteurs, avec un soin particulier ; ceux-ci spécialement alimentés pour la fécondation, ne peuvent que donner des produits hors de pair.

Le représentant pour la France de « Winchester Game Farm » est M. Mason, qui est en mesure de fournir régulièrement par toute quantité des œufs de faisans de chasse, et de tous autres oiseaux destinés aux battues, de même que tout gibier vivant le plus propre au repeuplement et à la reproduction, dont il pratique l'élevage rationnel.

Sa propriété, située dans le département de l'Aisne, à la Ferté-Milon, revêt un agencement des plus moderne et des plus perfectionné.

Tout chasseur pourra très utilement, avec éclectisme et très abondamment, s'y approvisionner. G. S.



A L'ABREUVOIR

La Chasse à Courre et le Service des Éclaireurs en temps de guerre

IL y a quelque temps, MM. le marquis de Laigle, président de la Société de Vénerie; le comte Clary, président du Saint-Hubert Club; Etienne, ministre, ancien président de la Société du Cheval de guerre; Viel, président de la Société du Cheval anglo-normand, et de Gasté, adressaient à M. le ministre de l'Agriculture une lettre ouverte dans laquelle ils demandaient « la prolongation de la chasse à courre du lièvre et du chevreuil jusqu'au mois d'avril ». Ils basaient leur demande sur la nécessité de créer de nouveaux débouchés à l'élevage du cheval de selle, si compromis actuellement. La chasse à courre en est un.

« Cette chasse, surtout celle du lièvre, n'est autorisée, dans beaucoup de départements, que jusqu'au 1^{er} février. Il en résulte qu'il est impossible, pour les veneurs, de monter un équipage qui, dans les années les plus favorables, ne peut guère chasser plus de quatre mois par an. Si la chasse à courre du lièvre et du chevreuil pouvait se prolonger en février et en mars, il est indubitable qu'en peu d'années, on verrait se former, un peu partout, de nombreux équipages, comme en Angleterre, et ces équipages, même en admettant qu'ils soient de minime importance, non seulement consommeraient des chevaux de selle, mais encore inciteraient à monter à cheval de nombreuses personnes qui, aujourd'hui, s'abstiennent parce qu'elles n'ont pas l'occasion. Il ne manquerait pas de se produire ainsi un nouveau débouché si nécessaire pour l'élevage du cheval français de demi-sang. »

Et ils ajoutent :

« De plus, en cas de mobilisation, la cavalerie trouverait ainsi, toute prête, une réserve merveilleuse de chevaux préparés au service de campagne; et cette perspective ne peut être taxée d'utopie ou d'illusion, puisque l'on sait que les équipages de chasse à courre anglais sont servis par près de vingt mille chevaux qui, du jour au lendemain, feraient d'incomparables chevaux d'armes. »

Je me permets d'ajouter que la chasse à courre n'est pas seulement un encouragement à l'élevage et une remonte de chevaux en cas de mobilisation, elle est aussi une remonte de cavaliers et une école d'éclaireurs.

J'écrivais, vers la même époque, dans un journal de sport, à l'occasion des épreuves de meutes de chiens de lièvres qui ont eu lieu au mois de novembre dernier dans l'Ariège, épreuves que j'ai vues de très près, puisque le Comité organisateur m'a fait l'honneur de me choisir pour juge, j'écrivais, dis-je, les lignes suivantes :

« Enfin, qui n'a vu les piqueurs et certains maîtres d'équipages gravir et descendre à grande allure les coteaux abrupts, sans autres passages que des sentiers de chèvres et où on n'aurait jamais pu croire qu'un cavalier pût passer, peuvent seuls se rendre compte de l'école pratique qu'est, pour le cavalier et l'homme de cheval, la chasse à courre dans ce pays montagneux. Les

sauts des gros obstacles pour ceux qui suivent les chasses au renard sont un beau sport, mais combien ces difficultés de terrain qu'on rencontre à chaque pas et qui exigent de la part du cheval une sûreté et une habileté incomparables, et, de la part du cavalier, une entente absolue avec sa monture, ne sont-elles pas un exercice pratique

comme préparation à la guerre, et combien cette chasse, même au dehors de l'équitation, n'est-elle pas apte à rendre les plus grands services en cas de mobilisation? Elle apprend, en effet, à se reconnaître dans un pays inconnu, à savoir se placer pour embrasser de l'œil la plus grande étendue de terrain, à discerner le chemin le plus rapide pour se rendre d'un point à un autre; elle apprend à questionner l'habitant, à lire sur le sol tout ce qui s'y est passé, elle donne, en un mot, à ceux qui l'ont pratiquée toutes les qualités requises pour faire des éclaireurs de premier ordre. . . »

Lecteur assidu de tout ce qui concerne la chasse à courre et porte-parole autorisé, le capitaine de Marolles m'a écrit une lettre dans laquelle il me dit :

« J'ai lu votre article sur les épreuves de meutes de chiens de lièvre. . . . »

« Vos idées sont tellement les miennes que j'ai fait jadis un opuscule, que j'ai l'honneur de vous adresser, sur l'application au service militaire de ce que l'on peut apprendre à la chasse à courre. »

Voici maintenant les principaux passages de ce remarquable ouvrage, si documenté, si exact et si détaillé, qui devrait être le vade mecum de l'officier de cavalerie légère, en même temps qu'il contient de précieuses indications pour le veneur qui a à former des valets de limier :

TRACES. — Les traces, pour le chasseur, sont les marques qui restent du passage du corps tout entier du gibier; pour l'éclaireur, les traces seront les marques restant du passage de tout ce qui peut prendre directement ou indirectement part à la guerre ou l'aider à la faire (hommes, femmes, enfants, chevaux, mulets, voitures, autos, bicyclettes, chiens).

— Ces détails enseignés *pratiquement* ne peuvent pas être *oiseux*. Les éclaireurs ont besoin de connaître les traces des leurs, celles de l'ennemi, depuis celles de l'isolé, jusqu'à celles des troupes nombreuses. A défaut de connaître la trace allemande, ce qu'ils auront vite appris, ils seront d'abord fixés par la *différence* avec les traces militaires françaises.

— « Parfois les indices militaires les moins importants ont la plus grande valeur pour permettre de préciser la situation de l'ennemi et de ses forces. » (Service en Campagne japonais.)

Il faut croire que ce métier d'éclaireur est parfois très délicat. Sans qu'il y ait eu ni pluie, ni tempête, au cours de manœuvres exécutées à Mirecourt, il y a quelques années, deux divisions, la veille en contact, se sont complètement perdues

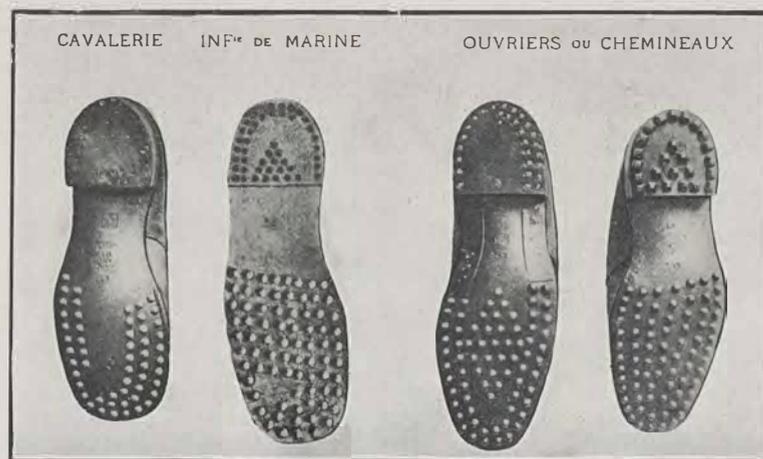


FIG. 1. — TYPES DE SEMELLES

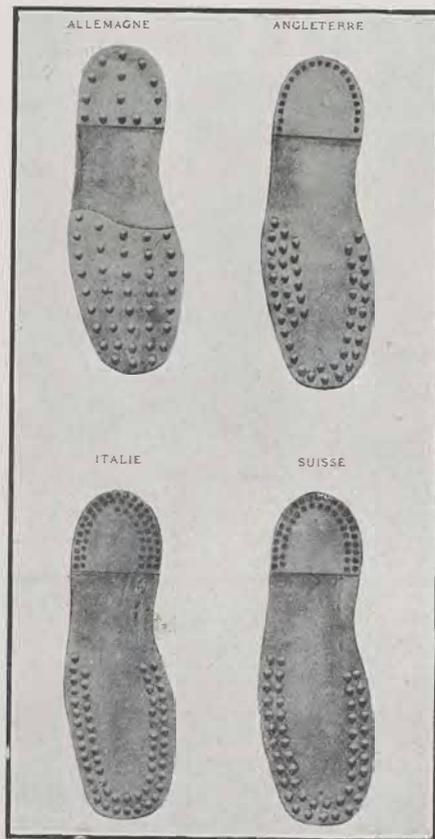


FIG. 2. — CHAUSSURES D'INFANTERIE ÉTRANGÈRES

et ont passé vingt-huit heures sans que les éclaireurs de l'un ou l'autre parti aient pu trouver seulement la direction générale suivie par son adversaire.

L'observation des traces doit devenir une *habitude constante* et machinale de l'éclaireur, *n'entravant pas pour cela l'observation à distance*, tout comme pour le garde, le piqueur ou le veneur digne de ce nom.

— Les principes de cette étude des traces sont la base de la vénerie, de la chasse sous toutes ses formes (braconnage et contrebande compris, naturellement), et particulièrement la base de *l'art du valet de limier*. Comme lui, l'officier en reconnaissance a souvent à vérifier plusieurs indices en contradiction.

M. G. du Passage citait, dans une revue, qu'un général au service en 1870 avait réclamé avec insistance « un peloton d'hommes de vénerie pour s'en faire des éclaireurs, ses hommes ne faisant pas de différence entre les traces des fers des chevaux et des fourgons ou canons français et allemands ».

Division. — Il y a donc lieu de parler trace de roue, pied d'homme et pied de cheval.

« A la poursuite de l'ennemi, il est nécessaire d'observer les pistes de chevaux et d'hommes, les ornières creusées par les roues, etc. » (Règlement du service en Campagne japonais.)

ROUES. — La voie, c'est-à-dire la largeur entre les milieux des bandages des roues, est, pour toutes les voitures françaises, 1^m52, sauf pour la pièce et pour le caisson de 80; le chariot et la forge de batterie, 1^m43; la pièce et le caisson de 120, 1^m47; la pièce de 75, 1^m56 (son caisson 1^m52). La largeur des bandages des roues est de 0^m06 environ (et 0^m07 fourragère d'artillerie).

Les canons de campagne allemands ont les bandages de leurs roues plus larges que les nôtres.

PIED D'HOMME. — L'éclaireur devra : 1° distinguer, dans la mesure du possible, les pieds d'homme, d'enfant, de femme; 2° distinguer les traces des souliers militaires de celles des civils, des ouvriers, cultivateurs, charretiers, facteurs (gros souliers, gros talons, gros clous souvent *carrés surtout au talon* (clous Caboche). Parler de la trace du pied de l'homme de troupe nous amène naturellement à parler de la semelle et du clouage; *la vue en photographie* (fig. 1 et 2) *fera plus vite comprendre que toutes les explications*, et suffira amplement à instruire les éclaireurs.

PAS DU CHEVAL. — Il faut que l'éclaireur connaisse imparturbablement : 1° la différence entre *les quatre pieds d'un cheval*, c'est-à-dire de tout ce qui suit (fig. 3); 2° la succession des battues et de leurs empreintes aux trois allures; 3° la catégorie des chevaux d'après leur pied (gros trait, grosse, légère...); 4° la *nationalité* du fer à cheval dont il voit l'empreinte, fer anglais (avec ses rainures et ses crampons), fer allemand (très couvert), fer ordinaire, fer autrichien (avec sa grappe).

PIEDS DU CHEVAL. — Les côtés externes sont plus ronds, les pieds antérieurs plus ronds et moins longs que les postérieurs, et les mamelles externes plus rondes.

Reconnaître le pas, le trot, le galop peut, dans bien des cas, intéresser l'éclaireur.

APPRECIATION DES EFFECTIFS A LA TRACE. — La trace dit quelquefois *l'heure* où elle s'est faite; elle peut servir aussi à donner des notions sur des effectifs, question fort délicate. Cette appréciation est juste quand il s'agit de faibles effectifs, ou de troupes

marchant en bataille sans échelons; elle ne l'est plus quand il s'agit de grandes colonnes, sauf pour les lieux de stationnement, où elle retrouve toute son importance.

FERRURE. — Ordinaire; dans la légère, 6 *étampures*; dans les autres armes, 8 et ampleur du pied variant avec l'arme.

FERRURES ÉTRANGÈRES. — La ferrure italienne ne diffère pas de la nôtre; mais la ferrure allemande (fig. 4) ne s'oublie pas, quand elle a été vue un fois. Elle a emprunté à la ferrure anglaise ses *rainures*; ses *clous*, plus minces de tête que les nôtres, ne dépassent pas le plan du fer; les *étampures* sont au nombre de 18, et sont disposées *irrégulièrement* à gras, à maigre, à distances quelquefois inégales; ils portent, presque toujours, des crampons en éponges aux fers postérieurs; leurs clous à glace sont vissés comme les nôtres, mais sont en V renversé, en biseau à l'autre extrémité.

RUSES. — La difficulté qu'il y a à suivre une piste, une voie, ne vient pas seulement des circonstances de temps et de lieu, mais encore de personnes: elle ne vient pas toujours du hasard, mais du calcul, de la ruse.

Outre les ruses historiques de guerre, il n'est pas hors de propos que l'instructeur, au besoin l'éclaireur, ait quelques notions théoriques sur les principales ruses du gibier, pour y puiser à l'occasion une idée, de quoi se conduire et se débrouiller, de quoi « *dépister l'ennemi* » (Général Pouleau, note du 27 février 1899).

Le tableau des *ruses du gibier* peut donner des idées pour réussir à dépister l'ennemi, à le suivre à la piste, ou à lui faire perdre la sienne propre, l'homme n'y peut ajouter qu'un seul perfectionnement, *l'effacement* de ses propres traces sur une longueur restreinte, la marche à reculons elle-même étant connue et pratiquée par quelques animaux :

Comme les chasseurs, les éclaireurs éviteront avec le plus grand soin de marcher sur les traces de leurs adversaires, si elles paraissent s'embrouiller, et il importe de ne pas pousser de trop près le ou les deux éclaireurs de pointe, quand ils suivent une piste, pour ne pas leur compliquer le travail à un moment donné.

Comme le valet de limier, l'éclaireur sera appelé à suivre une piste ou une voie « au contre », c'est-à-dire à l'envers du sens des traces, ce qui est plus difficile que dans le bon sens, car les traces ont moins d'ombre et se détachent moins; le cas se présente souvent pour l'estafette et pour le gradé en reconnaissance. Il leur arrivera également d'opérer la reconnaissance des villages, comme le valet de limier fait au bois; l'éclaireur pourra savoir ainsi ce que contient un village après en avoir fait le tour et sans l'avoir traversé, rien que par la connaissance qu'il a des traces, si la température les a suffisamment conservées.

La chasse est donc bien l'image de la guerre et un valet de limier qui sait rembourner un animal dans 10.000 hectares saura bien signaler une troupe ennemie cantonnée dans le même espace de terrain. J'avais toujours rêvé, si la guerre avait éclaté, de reprendre du service et de demander le commandement d'un escadron dans lequel on aurait incorporé tous les hommes appartenant ou ayant appartenu à la vénerie. Je me serais chargé avec une telle troupe d'éclairer une armée sur un rayon de 60 kilom. sans que le moindre détail pût m'échapper.

Il serait à désirer que les pouvoirs publics encouragent ce sport qui peut devenir si utile à la nation à un moment donné.

Marquis de MAULÉON.

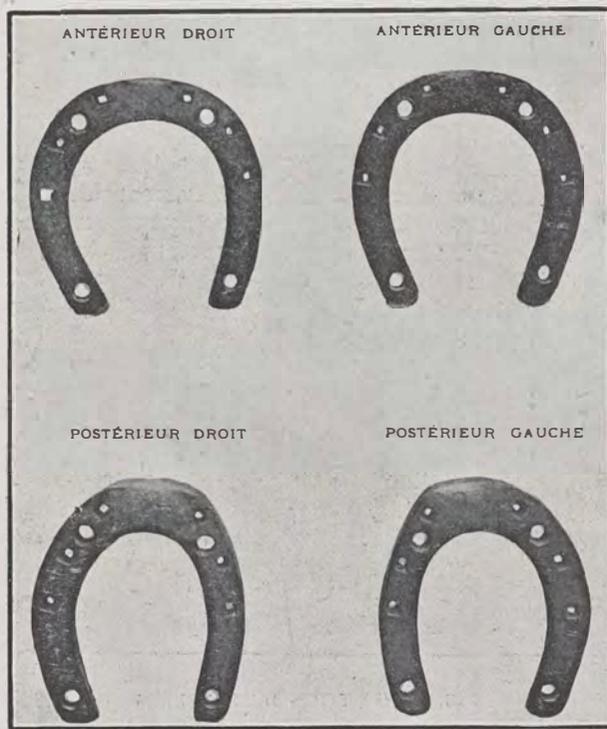


FIG. 3. — FERRURES DE LÉGÈRE (FACE INFÉRIEURE)



FIG. 4. — FERRURES ALLEMANDES

CHRONIQUE SPORTIVE

Le Congrès de l'Éducation physique

LUNDI prochain s'ouvrira, à la Faculté de médecine de Paris et organisé par elle, un Congrès international de l'Éducation physique, patronné par le Gouvernement et auquel le Comité National des Sports, qui groupe, on le sait, toutes nos grandes fédérations sportives, a donné son appui.

C'est un événement capital dans l'histoire sportive; les questions que va traiter ce Congrès, auquel se font fait inscrire plus de quinze cents délégués de tous les pays du monde, intéressent au plus haut degré tous ceux qui se préoccupent de la régénération de la race humaine, des moyens et des méthodes propres à y parvenir.

C'est le professeur Gilbert, membre de l'Académie de médecine, qui est président du Comité d'organisation. Le secrétaire général est le professeur Georges Weiss, également membre de l'Académie de médecine.

Le Congrès s'est divisé en quatre groupes : scientifique, pédagogique, d'application et féminin.

Le groupe scientifique traitera de la physiologie des exercices physiques et de la cinésithérapie; le groupe pédagogique s'occupera de l'éducation physique scolaire, de la préparation militaire, de la gymnastique, de l'équitation, du tir et des sports de combat.

Le groupe d'application étudiera les jeux et les sports, le tourisme, l'alpinisme et l'aéronautique; enfin le groupe féminin, présidé par Mme Georges Coulon, présentera des rapports sur l'éducation physique de la jeune fille et de la femme et traitera de l'influence des sports sur les organes féminins.

Les congressistes n'étudieront pas seulement la théorie de l'éducation physique. Afin de leur permettre d'apprécier la valeur respective des différentes méthodes, des séances de démonstration seront données, les 17, 18 et 19 mars, dans l'après-midi, au Vélodrome d'Hiver. Le public suivra certainement

avec un grand intérêt ces démonstrations pratiques suivies d'explications. On y verra comment sont réalisées les différentes méthodes appliquées en France, en Belgique, en Suède, en Allemagne.

C'est ainsi que nous verrons manœuvrer ou se livrer à leurs exercices :

POUR LA FRANCE : 1° L'École normale de Joinville-le-Pont (lieutenant-colonel Boblet);

2° L'École des fusiliers marins de Lorient, celle des mousses et celle des pupilles de la Marine (lieutenant Hébert);

3° Le Laboratoire de morphologie du ministère de la Guerre (D^r Thooris);

4° Les élèves des lycées de jeunes filles de la ville de Paris (D^r Demény);

5° L'Union des Sociétés de gymnastique de France (M. Ch. Cazalet);

6° Un groupe d'élèves des écoles de la ville de Paris (M. Racine);

7° Les pompiers de la ville de Paris (colonel Cordier).

POUR L'ALLEMAGNE : Un groupe de dix jeunes filles de l'Institut d'Helleran, Dresde (M. Jacques Dalcroze).

POUR L'ANGLETERRE : Mlle Bettina Hart : trente jeunes filles.

POUR LA BELGIQUE : 1° Une équipe de l'École militaire de Bruxelles (commandant Henrion);

2° Une équipe d'étudiants de l'Université Libre de Bruxelles (D^r Sandberg);

3° Une équipe d'institutrices (M. de Genst);

4° Une équipe de professeurs de gymnastique (M. de Genst);

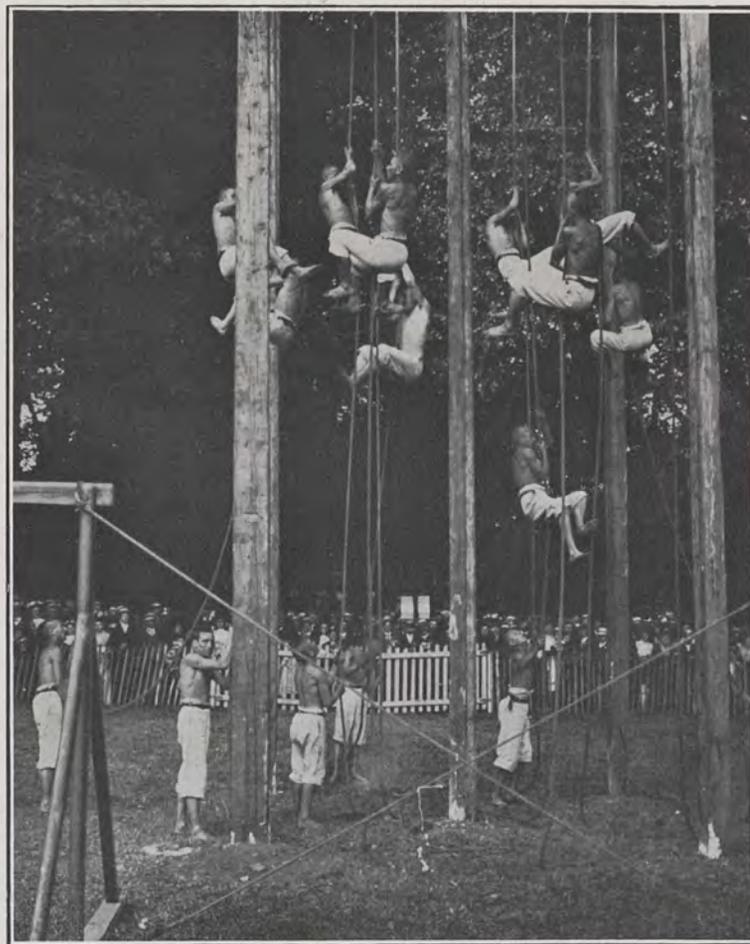
5° Un groupe d'institutrices de Bruxelles (Mlle Merckx, professeur).

POUR LE DANEMARK : 1° Une équipe masculine (M. Knudsen);

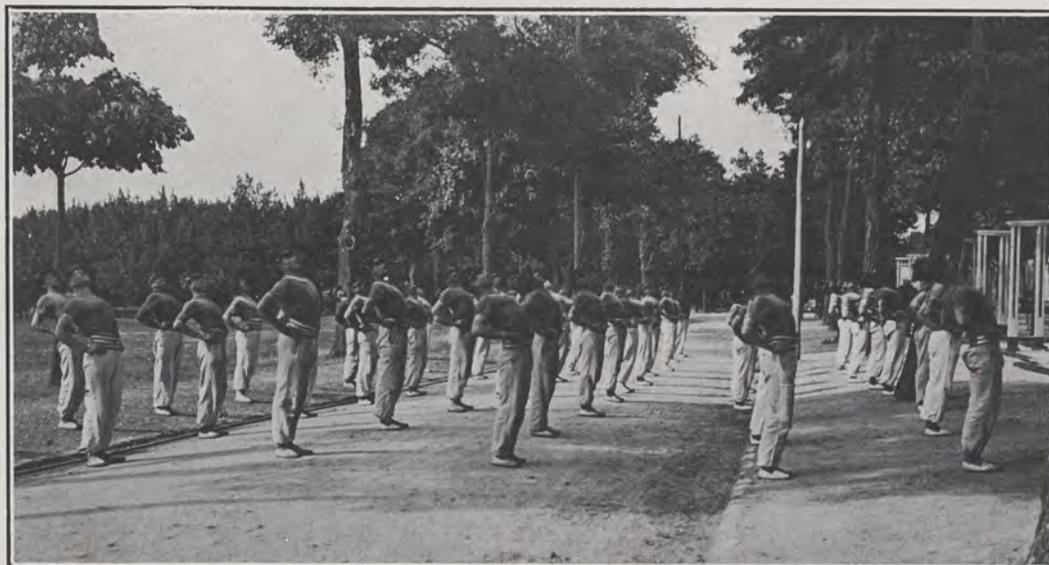
2° Une équipe féminine (M. Knudsen).

POUR L'ITALIE : Un groupe de jeunes filles de l'Institut de gymnastique de Turin (D^r Monti).

POUR LA SUÈDE : Un groupe de gymnastes de Stockholm (major Sellen).



LES ÉLÈVES DU LIEUTENANT HÉBERT, QUI PARTICIPERONT AU PROCHAIN CONGRÈS D'ÉDUCATION PHYSIQUE, MONTANT À LA CORDE



LES MONITEURS DE L'ÉCOLE NORMALE DE JOINVILLE-LE-PONT À L'ENTRAÎNEMENT

Une exposition a été organisée par le D^r E. - Albert Weill, à l'occasion de ce Congrès. Elle se tiendra à la Faculté de médecine et paraît appelée à un grand succès. Elle est divisée en cinq sections qui, à des titres divers, seront toutes intéressantes.

La section rétrospective, indépendamment des très belles tapisseries du Mobilier national, comprendra une série de tableaux, de gravures et d'armes,

prêtés par des collectionneurs, parmi lesquels il faut citer MM. Bertrand de Lesseps, Bernard Franck, Fauré Le Page, Hartmann, Dallemagne, le marquis de Montaigne, etc.

Rodin exposera dans la section artistique un certain nombre de ses œuvres et de ses dessins, en même temps qu'il prête quelques belles pièces de sa célèbre collection d'antiques. A côté de lui, un grand nombre d'artistes de talent doivent exposer diverses œuvres inspirées par le mouvement sportif contemporain.

Dans la section scientifique seront exposés des tableaux faisant connaître les diverses méthodes d'éducation physique. Les expositions de l'école de Joinville, du lieutenant de vaisseau Hébert, du docteur Tissié, de Demény, des écoles de gymnastique américaine, danoise, autrichienne, portugaise, etc., permettront de comparer les diverses méthodes d'enseignement.

La section des groupements sportifs a déjà reçu plus de 50 adhésions de sociétés ou fédérations françaises et étrangères.

La section industrielle enfin aura un grand développement. Elle sera installée dans la rue de l'École-de-Médecine recouverte d'une tente hermétiquement close et, grâce à l'adhésion de nombreux industriels, elle permettra de juger quel essor a pris la vie sportive.

Ajoutons, enfin, que le mardi 18 courant, à 9 heures du soir, à la Sorbonne, une conférence sera faite par le professeur Pinaud. Cette conférence sera suivie de démonstrations d'escrime organisées par la Fédération Nationale d'Escrime et de démonstrations de boxe et de canne organisées par la Fédération Française de Boxe.

On y pourra applaudir, dans sa « leçon » de boxe française et de canne, le professeur de Charlemont et son prévôt, M. Petit. Pour la boxe anglaise, le professeur Géo Max et son élève M. Balsac feront une démonstration. Avec de pareils éléments, le Congrès national de l'Éducation physique paraît devoir obtenir le légitime succès auquel il a droit.

A propos d'Aéronautique militaire

On a beaucoup parlé ces temps derniers de dirigeables fantômes qui auraient navigué de nuit au-dessus de l'Angleterre.

On n'a pu obtenir aucune précision à ce sujet et les derniers bruits qui avaient couru, et dont nous nous faisons seulement l'écho, constataient purement et simplement qu'il n'y avait rien de vrai dans toutes ces apparitions et que c'était une campagne menée pour obliger le gouvernement anglais à acheter des dirigeables.

Quoi qu'il en soit, la question de l'espionnage aérien a été posée et un texte de loi est proposé au Parlement afin d'assurer la sécurité du Royaume-Uni.

Ce projet est plutôt sévère, on en jugera par cet extrait :

Avant de se rendre dans le Royaume-Uni, toute personne chargée de la conduite d'un navire aérien devra demander une autorisation à un fonctionnaire consulaire britannique et ne devra arriver dans le Royaume-Uni que quarante-huit heures au plus tôt après qu'elle aura reçu l'autorisation demandée. En demandant cette autorisation, on devra indiquer : 1° le nom et le numéro de l'appareil ; 2° le type de la machine ; 3° la nationalité et le

lieu de résidence du propriétaire du navire aérien, du pilote, de l'équipage et le nom, la profession, le lieu de résidence de chacun des passagers ; 4° la nature de la cargaison ; 5° l'heure approximative du départ ; 6° le lieu projeté d'atterrissage (qui doit se trouver situé dans les zones prescrites) ; 7° la destination projetée ; 8° le but du voyage.

Tout délinquant sera passible d'une peine d'emprisonnement de six mois ou d'une amende de 5.000 francs ou des deux en même temps.

Tout navire aérien qui passera ou essaiera de passer au-dessus d'une zone interdite de la ligne côtière ou ne se soumettra pas aux ordres ci-dessus, pourra être canonné.

Toute personne qui, dans un navire aérien quelconque, tombera sous le coup de la loi sur l'espionnage, sera passible d'une peine de 7 années de travaux forcés.

En ce qui concerne les avions, le préavis d'arrivée serait de 18 heures et la demande par l'entremise d'un agent consulaire ne serait pas exigée.

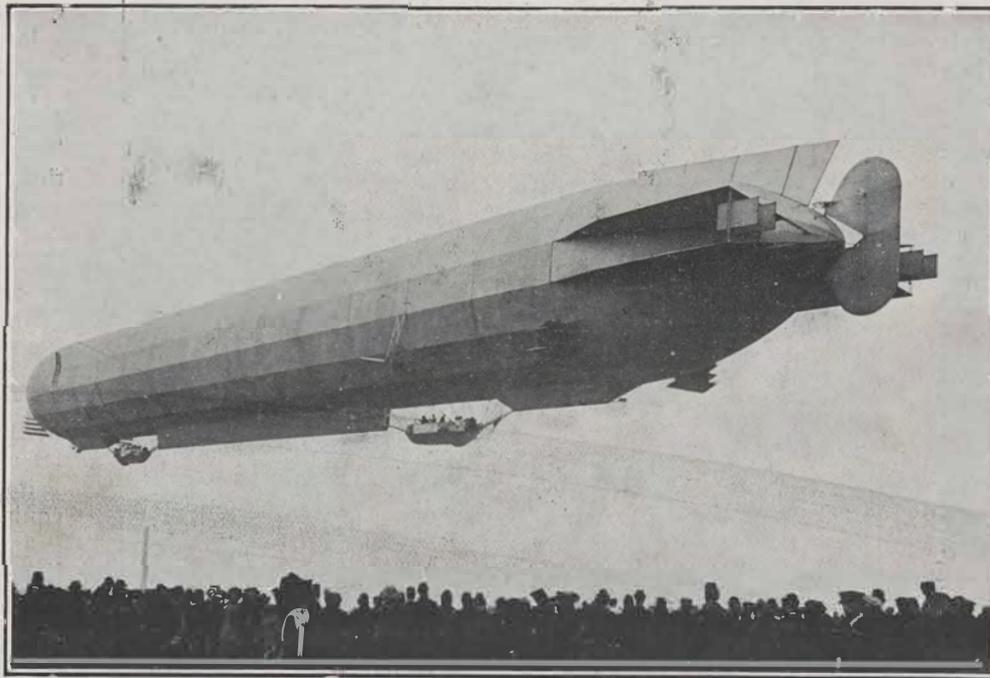
L'Angleterre n'est pas le seul pays à avoir pris des mesures de ce genre.

Dans sa séance du 16/29 novembre 1912, le Conseil des ministres russe a décidé de charger le ministre de la Guerre, d'accord avec le ministre des Affaires étrangères et dans le délai indiqué par ce dernier, d'interdire aux aéronautes et aviateurs étrangers de franchir la frontière occidentale de l'empire russe ; toutes les mesures nécessaires, jusques et y compris le tir avec cartouches de guerre, seront prises contre les navigateurs aériens qui contrevien-

draient à cette interdiction et ne descendraient pas immédiatement au signal qui leur serait fait de terre.

Cette mesure est entrée en vigueur le 1/14 janvier 1913. Le ministre des Affaires étrangères de Russie a notifié cette décision aux puissances intéressées. D'ici quelque temps, il ne sera guère facile d'excursionner en dirigeable ou en aéroplane, de pays à pays.

PAUL ROUSSEAU.



DIRIGEABLE ALLEMAND DU TYPE ZEPPELIN

de corriger les épreuves a accumulé une série d'erreurs qui pourraient être préjudiciables à la *Maison Th. Piller*, seule concessionnaire pour la France de cette marque américaine. Il importe donc de remettre au point et de rectifier les erreurs parues dans notre numéro du 9 mars. C'est ainsi que nous avons écrit que la voiture Overland était de fabrication française si sa conception nous venait de l'autre côté de l'Atlantique. C'est le contraire qu'il fallait dire : c'est qu'elle est de fabrication américaine et que sa conception est tout à fait française.

D'autre part, il est dit que c'est la *Maison Th. Piller* qui fait construire de toute pièces châssis et carrosseries par des ouvriers français. C'est une erreur, puisque les voitures Overland sont entièrement construites en Amérique. La légende du cliché doit être rectifiée en conséquence et au lieu d'indiquer que la voiture est construite par la *Maison Th. Piller*, la légende devrait indiquer qu'elle est « vendue » par la *Maison Th. Piller*.

Enfin, dernière mise au point, nous avons signalé que les voitures Overland comportaient une mise en marche automatique électrique. En réalité, toutes les automobiles ne sont pas munies de la mise en marche automatique électrique. C'est un accessoire supplémentaire, mais faisant partie intégrante du mécanisme et qui doit être construit en même temps que les autres organes P. R.

ESCRIME

L'Assaut en l'honneur de l'Armée

CET assaut fut une manifestation plus patriotique que sportive. La présence de M. Etienne, ministre de la Guerre, et des plus hautes personnalités militaires, la musique du 104^e de ligne, des drapeaux, des uniformes, une foule compacte, tout cela prit l'allure d'une fête où l'escrime passa peut-être au second plan. Ceci n'est certes pas une critique, mais c'est constater que les organisateurs ont atteint le but qu'ils avaient probablement visé. Grâce à eux, l'escrime aura un regain d'activité dans l'armée; s'ils ont fait tirer de nombreux maîtres militaires — dix-sept — ils l'ont fait pour encourager les escrimeurs et stimuler l'entraînement dans les régiments. C'est la raison — faut-il dire l'excuse? — qui explique ce programme extrêmement chargé; il ne comprenait seulement que deux rencontres d'épée! Cette intransigeance de la part de la Société d'Encouragement, déjà soulignée à propos de l'assaut des jeunes maîtres, n'a pas manqué de susciter quelque émotion parmi les partisans de l'épée — émotion qui se traduisit même avant l'assaut par des protestations véhémentes et spirituelles; — il faut reconnaître impartialement que cette fois les épéistes n'ont pas tout à fait tort. Ce malentendu entre escrimeurs est bien regrettable. Mais enfin, si une grande Société d'épée organisait un assaut, ferait-elle une place — même toute petite — au fleuret?

Quant à donner un compte rendu détaillé de chaque

rencontre, serait imposer au lecteur un effort presque aussi soutenu que celui qui fut imposé au chroniqueur; quelques-unes pourtant méritent d'être mises en lumière.

Les maîtres Haussy et Cottis mènent un assaut à toute allure qui plaît beaucoup. A signaler dans cette première partie la rentrée de l'amateur Jobier qui a trop longtemps boudé les assauts publics. Tirant contre Schmalzer, le jeune et brillant maître militaire de St-Germain-en-Laye, il a prouvé qu'il est resté l'escrimeur de tout premier ordre qu'on a connu. Raynal résiste d'abord, puis est distancé par Rossignol; sa performance reste très honorable. Ed. Ruc et Désiré, très classiques; lieutenant de Saint-Germain et l'adjudant Roussoulière, au sabre, sont applaudis. Les provinciaux se sont encore distingués. En effet, l'adjudant Bourbonnais, de Nancy, qui tirait pour la première fois à Paris, a fait une excellente impression; il avait la chance d'avoir Filippi pour adversaire. Quant à Testas, de Bordeaux, il s'est montré digne de son partenaire, Georges Rouleau. On ne peut lui faire un plus bel éloge — ni plus sincère. Ce fut la meilleure passe d'armes de la journée. Roger du Tranois veut faire un assaut à « panache », mais le capitaine Sénat ne le suit pas sur ce terrain-là: bonne rencontre pourtant. Anchetti, à l'épée, surclasse le sergent Cléry qui, cependant, a beaucoup progressé. Foucl et Nachbauer, lieutenant de la Touche et Renaud, au sabre, et dans la troisième partie, Martini, correct, et lieutenant-colonel

Parlange, escrimeur de valeur, Millet et Bazin, au fleuret, se succèdent sur la planche. Un dernier assaut de sabre entre MM. Hubert et Jozan, puis Delibes, au fleuret, tire fort bien contre Bénétou, qui reste calme, avec maîtrise, afin de ne pas trop brouiller les cartes.

Le second et dernier jeu d'épée était fourni par les maîtres Talbot et Piquemal. Il eût été intéressant d'assister à un match entre ces deux adversaires. Il n'y eut, d'ailleurs, que des rencontres courtoises, parmi lesquelles celle des maîtres Ramus et Haller qui n'annoncèrent pas les touches. Enfin, il convient de signaler que, pour la première fois en assaut public, se disputèrent des assauts à la baïonnette; les élèves de l'école de St-Cyr, commandés par le lieutenant-colonel Mordacq, firent preuve d'un excellent entraînement.

L'ASSAUT DE LA SALLE HAZOTTE

On doit savoir gré au Comité de la Salle Hazotte, dont M. Biot est l'actif président, d'avoir organisé un match, — enfin! —

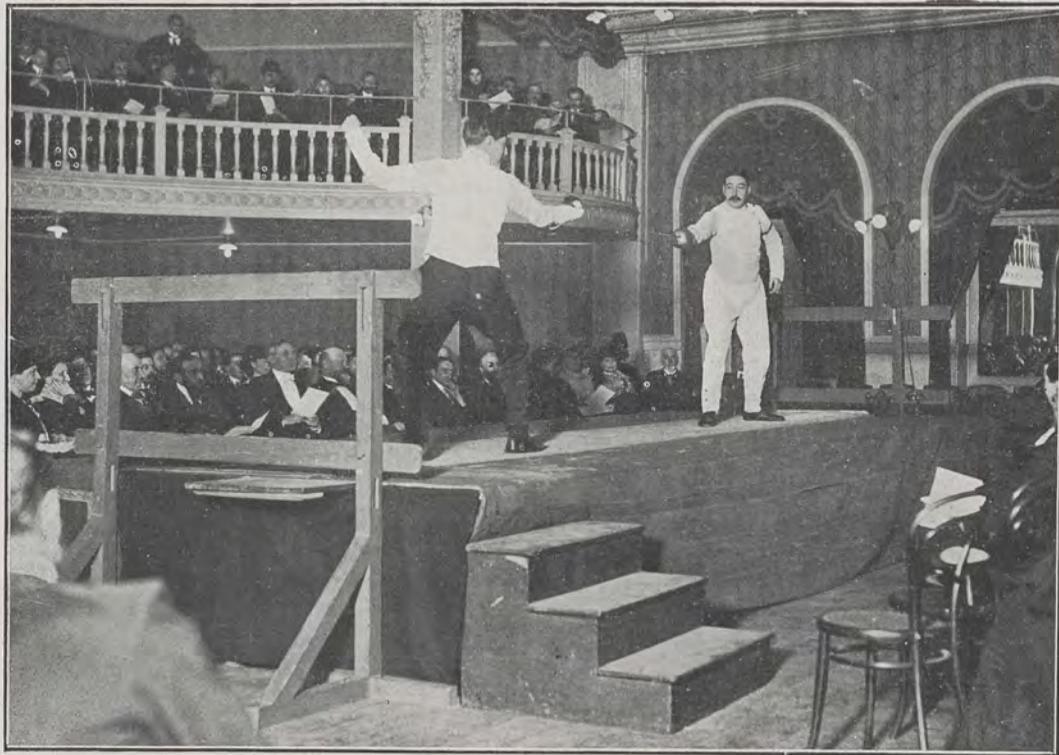
au cours de leur soirée d'escrime; ce match mettait en présence M. R. de Saint-Blancard et le maître Lefuel; il se disputait en deux reprises de 3 minutes. L'assistance s'y est beaucoup intéressée et par ses applaudissements a prouvé que cet exemple mérite d'être suivi. Dès la mise en garde, les adversaires s'observent, sans rien livrer, puis brusquement l'amateur attaque en marchant et touche le premier; la première reprise s'achève pourtant à égalité de points, deux à deux. A la seconde reprise, l'amateur parvient même à prendre une touche d'avance. Grand et robuste, il sait pro-

fitier de ses moyens physiques; son adversaire, sous ce rapport, n'a rien à lui envier, mais sa pointe, mieux réglée, lui permet de terminer dans les dernières minutes avec deux touches d'avance. M. Lefuel est donc déclaré vainqueur par 3 à 5. Le maître et l'amateur sont à féliciter de leur sportivité.

Deux gauchers, les maîtres Andrieux et Haussy ont fourni, le premier contre M. Valentin des Ormeaux, le second contre M. Pardigen, des assauts tout à fait remarquables. Cette première partie, présidée par M. Rigault, était heureusement complétée par les rencontres de MM. Giraud et G. Guichet, deux bons élèves du maître Hazotte, de Coste très allant et Jolliet très malin.

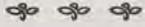
La seconde partie, qui débutait par un assaut d'épée à pointe d'arrêt, se déroula sous la présidence de M. Chevillard, dont le front s'assombrit comme devant un mauvais présage. Et pourtant le maître Talbot et le maître Willems firent une belle passe d'armes; mais pour ramener le sourire sur les lèvres présidentielles, il fallut que le fleuret fût manié bien subtilement — et avec avantage — par l'adjudant Nachbauer contre M. R. Boudreaux, bel athlète et bon escrimeur. L'assaut de sabre de MM. Gswind et capitaine Hubert fut beaucoup. M. Duhazé fut étonnant de jeunesse et de classicisme. M. Gauthier-Rougeville lui donnait une fougueuse réplique. Enfin le maître Hazotte fils termina cette intéressante soirée en tirant, avec finesse et doigté, contre M. Foucl, très en armes.

L. TRAPANI.



LE MATCH D'ÉPÉE ENTRE M. DE SAINT-BLANCARD ET LEFUEL LORS DE L'ASSAUT DE LA SALLE HAZOTTE

CHOSSES ET AUTRES



Concours hippiques.

Aux dates que nous avons déjà indiquées, il faut ajouter :

Paris, du 22 mars au 13 avril.
Angoulême, du 1^{er} au 4 mai.
Le Mans, du 2 au 5 mai.
Toulouse, du 25 mai au 1^{er} juin.
Quimper, du 23 au 25 mai.
Londres, du 20 juin au 1^{er} juillet.
Spa, du 3 au 18 août.
Narbonne, 15 et 16 juin.
Caen, du 27 au 29 juillet.



Présentation de l'Etrier.

La Société équestre de l'Etrier donnera son concours annuel pour encourager le dressage du cheval de selle, le lendemain de la clôture du Concours hippique de Paris.

Ce concours aura lieu le 14 avril, à 1 h. 1/2 de l'après-midi, dans le manège de la Société (Porte Dauphine).



Le Concours hippique de Spa.

Spa vient d'arrêter le projet de son Concours hippique de 1913. Il aura lieu du 3 au 18 août, et comprendra quatre journées de courses civiles et militaires du type cross-country, enclavées dans la réunion; cinq épreuves seront inscrites au programme de chaque journée, une large part sera réservée aux demi-sang. La modification, d'une année à l'autre, aux dates de ce concours paraît très heureuse, car sa coïncidence, l'année dernière, avec le concours de Londres d'un côté et, en ce qui con-

cerne les officiers belges, avec les exercices aux camps d'instruction de l'autre, avait empêché son complet développement.



La Grande Semaine d'Escrime.

Une délégation de la Fédération Parisienne d'escrimeurs a été reçue en audience, ces jours-ci, par M. le Président de la République, qu'elle a invité à assister aux épreuves de la Grande Semaine.

Le Comité de la Fédération, au cours de sa dernière réunion, s'est occupé du mode d'attribution des prix de belles armes qui seront décernés au cours des championnats.

Une modification au règlement technique a été adoptée à l'effet de mettre ce règlement en harmonie avec celui de la Fédération Nationale pour ce qui concerne la longueur des armes.

Les membres fondateurs de la Fédération Parisienne, inscrits à l'annuaire Bottin-Mondain, bénéficieront à l'avenir de l'indication qu'ils font partie de la Fédération.



Le nouveau Comité du Cercle d'Escrime à l'Epée du Parc Monceau.

A l'issue de la réunion du 14 février, les membres du Cercle d'Escrime à l'Epée du Parc Monceau (professeur A. Spinnewyn) se sont réunis en Assemblée générale et ont renouvelé leur comité. Il est ainsi constitué :

Présidents d'honneur : M. le général Marchand (membre du Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur) et M. Henry Desprez.

Président : M. Ch. de Tournefort.

Vice-président : M. J. Saralegui.

Secrétaires : MM. A. Halphen et Lemoigne.

Membres : MM. baron R. de Rothschild, H. Bérenger (sénateur), André Payer, de Waleffe, Pierre Veber, G. Proux, docteur Stora, G. Gutmann.

PETITES ANNONCES

AVIS A NOS ABONNÉS

Nos abonnés sont informés qu'ils ont droit gratuitement à quarante lignes de petites annonces par an. Les annonces ne seront insérées qu'une fois. Toute annonce répétée donnera lieu à la perception d'un droit de 1 franc par insertion, payable d'avance, indépendamment du prix des lignes (la première insertion seule étant gratuite).

La Direction fera toujours passer en premier lieu les annonces de cinq lignes; quant à celles non payantes dépassant cinq lignes, elles ne seront insérées que lorsque la place consacrée à la rubrique sera suffisante. Les lignes supplémentaires seront insérées à raison de 75 cent. la ligne et devront être payées d'avance. Si le vendeur ou l'acheteur désire donner son adresse au bureau du journal, il devra envoyer avec son annonce la somme de UN FRANC pour frais de correspondance. Dernier délai pour les petites annonces à paraître dans le numéro de la semaine : Mardi, 10 heures.

Ravissante jument grise, 1 m. 60, 8 ans, douce, excessivement sage, montée, attelée seule et à deux, 1.200 francs. Photo. — M. de Saint-Germain, Le Trécouët, Bains (Ille-et-Vilaine). 428

Plusieurs hunters et chevaux d'armes pur sang et irlandais, 5 et 6 ans, gros sauteurs à travers pays; récemment importés, les uns avant chassé sous gros poids, v. ndus avec toutes garanties. — Un cob excessivement brillant. — Visibles à Neuilly. — Ren-

seignements, M. L. Corbin, 4, avenue de Péterhof, Paris. 429

A vendre de suite, cause départ voyage : 1° Sarah-Gosse, 9 ans, gagnante 12.000 fr. concours, 1^{er} prix Elevage Nantes 1913, qualité Elevage Paris. Prix : 3.500 francs. — 2° Gargantua, troisième Coupe Nantes 1913, gagnant nombreux prix concours. A céder la moitié pour exploitation concours. Prix : 1.500 francs. — S'adresser à M. A. Lefeuve, 9, rue Bouillé, Nantes. 433

Cherche cheval ou jument, 1^m57-1^m60, 6-7 ans, modèle selle parfait, dressé, bonnes allures, doux, sage, caractère excellent, peur de rien, sain, net, vendu avec garanties. Ecrire détails, Vétérinaire Montpert, Ferme Piémont, par Suippes (Marne). 434

Pur sang, 1^m61, bien mis, très beau modèle, 9 ans, prix modéré. — Granger, 5, avenue Victor-Hugo, Paris. 435

A vendre : Jument grise, 7 ans, 1^m57, beau modèle, sage attelée, montée, très douce, garanties. Prix : 1.500 francs. Photo. — Antoine Desmarquest, à Guillaucourt (Somme). 436

Omnibus par Binder, état neuf. 1.000 fr. — M. de Marcellac, Bessemont, par Villers-Cotterets. 399

On désire se procurer les ouvrages suivants : 1° Histoire du cheval à travers les

âges, par Houel, inspecteur des Haras, deux volumes; 2° Les chevaux de pur sang anglais et arabes introduits en France, même auteur, 2 volumes; 3° Le cheval de remonte, par le commandant Stiégelman, 1 volume. — Faire offres à M. le vicomte Maurice d'Orléans, Haras de la Roche, par le Pin-au-Haras (Orne). 410

On demande, pour une journée de juillet, à louer tribunes de champ de courses. — Georges Stein, Société Hippique, Belfort. 430

A vendre : Excellente selle de dame, taille moyenne, fourches à droite, très bon état, prix modérés. — Comte de Comminges Clairoix, Compiègne. 431

A vendre : Très beau domaine, 188 hectares d'un tenant, comprenant : beau château du XII^e siècle très bien conservé et aménagé, bois, fermes, rivière, pêche, chasse magnifiques, pays très pittoresque, climat excellent. — M. Châmprosay, Argentan. 432

Ecur. course gal., gagl. nombr. courses 1912, dem. ass. ay^t un peu arg^t. Gould, Caulnes (C-4-N). 437

Vient de paraître : 2^e édition du Dressage en Liberté du Cheval d'Obstacle, par le comte Louis d'Havrincourt, 1 volume in-8^o sur papier couché, orné de 70 dessins et photographies. Prix : 7 francs au bureau du journal.

Cette méthode de dressage est maintenant réglementaire dans la cavalerie française

Au Nouveau Cirque

Le Nouveau Cirque a donné, le 14 mars dernier, une représentation de la nouvelle pièce *Dix millions de dot*, opérette comique et nautique à grand spectacle, de M^{me} Emile Codey, musique de M. H. Siabel.

M^{lle} Emilienne de Franville, spécialement engagée par M. Debray pour jouer le rôle de Maricette, remplissait avec M. Blon-Dhin et M^{lle} Carozca les principaux rôles de cette délicieuse fantaisie.



Aux Veneurs

L'Annuaire de la Vénérie Française pour les années 1913 et 1914 est paru.

Cet ouvrage, dans lequel il a été fait de nombreuses additions depuis 1911, forme, cette année, un joli volume de 684 pages.

Il contient les noms et adresses de plus de 2.000 Veneurs. — La date de la formation de chaque Equipage. — Le Pays où il chasse. — La Résidence du Chenil. — Le nombre des chiens élevés annuellement par chaque Equipage et ceux à vendre. — La description de la Tenue. — Le Bouton. — La Devise. — Les animaux chassés. — Le nombre de prises annuelles. — La liste des personnes qui suivent les Equipages. — Les Membres de la Société de Vénérie. — Les noms des Piqueux et Valets de chiens. — Etc., etc. Le tout recueilli et mis en ordre par H. Pairault.

Cette édition est en outre illustrée de 45 similigravures et de reproductions de Boutons d'Equipages et de fanfanes.

Cartonné toile, tranche rouge.

Prix pour la France 5 fr. franco.

— l'Union Postale 6 fr. —

(Manuel Equitation et Dressage 1912). Le manège similaire a été établi à l'Ecole de Cavalerie de Saumur.

Le Gérant : P. JEANNIOT.

Imprimerie PAUL DUPONT (Thouzelier Dir.)
4, rue du Bouloi, Paris.

BOITERIES, TARES MOLLES, FLUXIONS DE POITRINE, ANGINES

des CHEVAUX, CHIENS, BÊTES à CORNES
sont RADICALEMENT GUÉRIES par

TOPIQUE DECLIE-MONTET

PRIX : 4 francs, PHARMACIE DES LOMBARDS

50, rue des Lombards, Paris et dans toutes les Pharmacies.